

CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC

148 propositions des Centraliens et Supélec du Maroc

8 FORUMS 2007-2024

NOUVEAU MODÈLE
DE DÉVELOPPEMENT

État des lieux, écarts persistants et pistes d'actualisation au service
du développement du Maroc.



Une intelligence collective mobilisée pour l'action.

Des propositions confrontées aux avancées observées, aux résultats et aux défis qui demeurent.

SEPTEMBRE 2026

Association des Centraliens et Supélec du Maroc
(ACSM)

Liste détaillée des 148 propositions des Centraliens et Supélec du Maroc

Fiches détaillées — une fiche par proposition

Statut · Contexte historique · Mise en œuvre observée
Écart restant · Piste d'actualisation

Septembre 2026

Mot du Président



Aux côtés de ses missions de rassemblement de notre communauté et de rayonnement de nos écoles, l'ACSM porte un troisième engagement essentiel : sa mission citoyenne. Elle consiste à mettre nos compétences, nos expériences et notre capacité de réflexion au service du débat public et du développement de notre pays.

Notre Association rassemble une communauté riche par sa diversité. Ses membres exercent dans tous les secteurs de l'économie, au sein des entreprises, des administrations, des institutions publiques, du monde académique et de la société civile. Nombre d'entre eux occupent des fonctions de responsabilité et disposent d'une connaissance concrète des transformations du Maroc, de ses défis et de ses opportunités.

Depuis près de vingt ans, l'ACSM mobilise cette intelligence collective à travers ses Forums Centraliens et Supélec. En réunissant experts, décideurs, chercheurs, entrepreneurs et praticiens, ces forums ont donné lieu à des recommandations, des contributions et des livres blancs sur des enjeux majeurs pour notre pays.

Le présent rapport rassemble et analyse les 148 propositions issues de ces travaux et de notre contribution au Nouveau Modèle de Développement. Il permet de mesurer le chemin parcouru, d'identifier ce qui reste à accomplir et de mettre en évidence un enjeu central : celui de l'exécution, du financement, de la territorialisation et de la mesure des résultats.

À la veille des échéances législatives, nous avons tenu, pour la toute première fois, à porter ce capital de propositions au cœur de la délibération démocratique. En partageant cette étude avec l'ensemble des acteurs politiques, nous ambitionnons de stimuler et d'alimenter leurs réflexions.

L'ACSM n'a vocation à soutenir aucune formation politique. Son rôle est d'apporter une matière exigeante au débat public, de confronter les visions et de contribuer à rendre les choix et les engagements plus lisibles. C'est ainsi que nous entendons mettre l'excellence et l'intelligence collective de la communauté CentraleSupélec au service du Maroc.

Jalal CHARAF

Président de l'Association des Centraliens et Supélec du Maroc

Le 9 septembre 2026

Objet

Le présent document restitue l'ensemble des 148 propositions historiques que l'ACSM a produit à l'occasion [de 8 forums organisés de 2007 à 2024](#) ainsi que sa [contribution au débat sur le Nouveau Modèle de Développement](#), les classe selon six thèmes et apprécie, pour chacune, les avancées observées, les écarts persistants et les besoins d'actualisation. Cet état des lieux a été arrêté le 22 août 2026.

La majorité des propositions ne sont ni entièrement réalisées ni obsolètes. Le motif dominant est une institutionnalisation partielle : des lois, stratégies, agences ou programmes existent, mais leur exécution, leur couverture territoriale, leur interopérabilité et leur impact restent incomplets.

Chaque fiche présente la proposition historique, son contexte, son thème d'analyse, son statut préliminaire, les éléments de mise en œuvre identifiés, l'écart restant, une piste d'actualisation et les sources mobilisées. Les 148 fiches sont classées selon les six thèmes du corpus.

Méthodologie et limites

Toutes les 148 propositions ont été analysées et auditées avec un état des lieux arrêté au 22 août 2026. Les événements, lois ou indicateurs postérieurs ne sont donc pas intégrés.

Chaque proposition a été classé selon l'un des statuts suivants :

- **Réalisée - à consolider** : L'objectif de fond est institutionnalisé et substantiellement atteint, mais requiert entretien, évaluation ou approfondissement.
- **Partiellement réalisée** : Un cadre, des programmes ou des institutions existent, mais la couverture, l'exécution, l'impact ou l'équité restent incomplets.
- **Toujours pertinente** : Peu de mise en œuvre probante a été identifiée; le besoin demeure actuel et peut être repris presque tel quel, avec indicateurs.
- **À actualiser** : Le besoin reste valable mais l'échéance, l'instrument, l'institution nommée ou l'hypothèse de départ doit être reformulée.

Prudence d'interprétation L'existence d'une loi ou d'une stratégie n'équivaut pas à un résultat. L'audit sépare autant que possible cadre public, déploiement et impact observable.

Classement et lecture par thème

Thème 1 : Économie, Entreprise & Industrie

Propositions	Réalisées	Partielles	Pertinentes	À actualiser
25	0	22	3	0

- **Constat de fond** : Une base industrielle et financière plus forte, mais diffusion insuffisante vers PME, R&D et emploi.
- **Enjeu de suivi** : Investissement -> contenu local -> emplois formels -> export.

Thème 2 : Emploi, Compétences & Éducation

Propositions	Réalisées	Partielles	Pertinentes	À actualiser
10	0	8	1	1

- **Constat de fond** : L'offre de formation s'élargit plus vite que l'amélioration des indicateurs d'insertion.
- **Enjeu de suivi** : Gouvernance par les compétences et résultats d'insertion.

Thème 3 : Énergie, Climat & Ressources

Propositions	Réalisées	Partielles	Pertinentes	À actualiser
25	1	14	3	7

- **Constat de fond** : La stratégie est claire; le défi est l'exécution physique, le réseau, l'eau et la résilience.
- **Enjeu de suivi** : Contrat de transition avec coûts, capacités et impacts territoriaux.

Thème 4 : Villes, Territoires & Mobilité

Propositions	Réalisées	Partielles	Pertinentes	À actualiser
38	0	11	26	1

- **Constat de fond** : Les investissements territoriaux progressent, mais la gouvernance et les standards de service restent fragmentés.
- **Enjeu de suivi** : Droits d'accès mesurables à la mobilité, santé, logement et ville.

Thème 5 : État, Gouvernance & Transformation Numérique

Propositions	Réalisées	Partielles	Pertinentes	À actualiser
24	1	8	15	0

- **Constat de fond** : Les réformes et plateformes se multiplient; l'usage, l'interopérabilité et la reddition de comptes sont le maillon faible.
- **Enjeu de suivi** : Responsable unique, budget, délai, données et évaluation publique.

Thème 3 : Maroc en Afrique & Intégration Régionale

Propositions	Réalisées	Partielles	Pertinentes	À actualiser
26	0	6	14	6

- **Constat de fond** : Le Maroc est davantage présent en Afrique, mais l'accès des PME et la mesure de la valeur partagée restent faibles.
- **Enjeu de suivi** : Parcours opérationnel PME et chaînes de valeur continentales.

Thème 1 — Économie, Entreprise & Industrie

25 propositions

FCS6-2018-01 Financement, investissement et TPME Source historique FCS6 2018		
Installer une interface recueillant et gérant les demandes en financement dans le but de les structurer		Partiellement réalisée Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Les échanges du Forum soulignent la difficulté des entreprises industrielles, notamment PME et TPE, à formuler leurs besoins de financement et à trouver l'offre adaptée. L'interface proposée doit recueillir cette demande, la structurer et faciliter sa mise en relation avec banques, fonds, assureurs et autres solutions de financement.	La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: installer une interface recueillant et gérant les demandes en financement dans le but de les structurer.	Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Installer une interface recueillant et gérant les demandes en financement dans le but de les structurer », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

FCS6-2018-05 Financement, investissement et TPME Source historique FCS6 2018		
Assurer le suivi et l'accompagnement de proximité des opérateurs industriels après financement		Partiellement réalisée Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Le financement n'est pas considéré comme suffisant pour garantir la réussite d'un projet industriel. Le Forum recommande un accompagnement après décaissement, au plus près des opérateurs, afin de traiter les difficultés de mise en œuvre, gestion, marché ou montée en capacité qui peuvent compromettre la réussite de l'investissement.	La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: assurer le suivi et l'accompagnement de proximité des opérateurs industriels après financement.	Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Assurer le suivi et l'accompagnement de proximité des opérateurs industriels après financement », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

FCS6-2018-06 | Financement, investissement et TPME | Source historique FCS6 2018

Favoriser l'accès au méso-financement et gérer la demande capillaire qui en résulte

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum identifie un segment de besoins situé entre la microfinance et les financements bancaires classiques, particulièrement important pour les petites entreprises industrielles. Il propose de développer des solutions de méso-financement capables de traiter un grand nombre de demandes de taille intermédiaire, avec des processus adaptés.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: favoriser l'accès au méso-financement et gérer la demande capillaire qui en résulte.

PISTE D'ACTUALISATION

Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Favoriser l'accès au méso-financement et gérer la demande capillaire qui en résulte », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-02 | Financement, investissement et TPME | Source historique CSMD 2020

Renforcer la structure financière des entreprises de toutes tailles et tous secteurs par un accès diversifié et facilité aux financements

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La recommandation vise à rendre le financement plus accessible, transparent et diversifié, au-delà du crédit bancaire classique. Le document propose d'améliorer les processus existants, d'ouvrir de nouveaux compartiments de dette et de fonds propres et d'introduire de nouveaux acteurs, avec notamment l'idée d'un statut de société de mésofinance pour les TPE et le secteur non structuré.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: renforcer la structure financière des entreprises de toutes tailles et tous secteurs par un accès diversifié et facilité aux financements.

PISTE D'ACTUALISATION

Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Renforcer la structure financière des entreprises de toutes tailles et tous secteurs par un accès diversifié et facilité aux financements », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Soutenir l'investissement en général, et la R&D et l'innovation en particulier

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La contribution recommande des incitations à l'investissement telles que des mécanismes fiscaux et l'amortissement accéléré ou technologique. Pour la R&D, elle propose notamment un crédit d'impôt recherche et des dispositifs de financement ou de garantie permettant de soutenir l'innovation, les startups et la valorisation de la recherche publique et privée.	La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: soutenir l'investissement en général, et la R&D et l'innovation en particulier.	Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Soutenir l'investissement en général, et la R&D et l'innovation en particulier », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-01 | Financement, investissement et TPME | Source historique FCS8 2024

Associer le secteur privé en amont pour co-construire les projets d'envergure et les concrétiser en généralisant les partenariats public-privé**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc estime que les grands projets structurants gagnent à mobiliser dès leur conception les ressources, compétences et capacités d'exécution du secteur privé. Il recommande une co-construction en amont des feuilles de route, puis un recours plus systématique aux partenariats public-privé lorsque ceux-ci permettent d'accélérer et d'améliorer la réalisation.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: associer le secteur privé en amont pour co-construire les projets d'envergure et les concrétiser en généralisant les partenariats public-privé.

PISTE D'ACTUALISATION

Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Associer le secteur privé en amont pour co-construire les projets d'envergure et les concrétiser en généralisant les partenariats public-privé », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-08 | Financement, investissement et TPME | Source historique FCS8 2024

Garantir la sécurité de l'initiative privée et instaurer un choc de compétitivité pour positionner le Maroc comme hub régional**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc considère que l'investissement privé a besoin de visibilité, stabilité et conditions compétitives pour s'engager à long terme. La recommandation vise à sécuriser l'initiative entrepreneuriale, réduire les freins à la compétitivité et renforcer l'attractivité du Maroc comme plateforme régionale d'investissement et d'exportation.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: garantir la sécurité de l'initiative privée et instaurer un choc de compétitivité pour positionner le Maroc comme hub régional.

PISTE D'ACTUALISATION

Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Garantir la sécurité de l'initiative privée et instaurer un choc de compétitivité pour positionner le Maroc comme hub régional », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-15 | Financement, investissement et TPME | Source historique FCS8 2024

Multiplier les incubateurs et pépinières sur les campus et dans les régions pour soutenir les initiatives des jeunes entrepreneurs**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc veut rapprocher l'accompagnement entrepreneurial des jeunes et des territoires. Il recommande davantage d'incubateurs et pépinières dans les universités et les régions afin de fournir aux porteurs de projets des espaces, du mentorat, des réseaux et un accès aux écosystèmes d'innovation et de financement.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: multiplier les incubateurs et pépinières sur les campus et dans les régions pour soutenir les initiatives des jeunes entrepreneurs.

PISTE D'ACTUALISATION

Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Multiplier les incubateurs et pépinières sur les campus et dans les régions pour soutenir les initiatives des jeunes entrepreneurs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-20 | Financement, investissement et TPME | Source historique FCS8 2024

Accompagner les startups et soutenir l'innovation tout en s'assurant de l'inclusion**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum propose de renforcer l'écosystème d'accompagnement des startups sur leurs différentes phases de croissance, notamment au moyen d'incubateurs et d'accélérateurs. Il associe ce soutien à la diffusion de l'entrepreneuriat et des compétences numériques dans les parcours scolaires et universitaires afin d'élargir l'accès à l'innovation.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La Charte de l'investissement, les commissions nationales, Tamwilcom et de nouveaux soutiens aux TPME ont élargi les instruments disponibles. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le financement de croissance, le méso-financement, l'accompagnement après financement et la conversion de l'investissement en emplois formels restent inégaux selon taille et territoire. Écart à vérifier spécifiquement: accompagner les startups et soutenir l'innovation tout en s'assurant de l'inclusion.

PISTE D'ACTUALISATION

Conditionner davantage l'appui public à l'emploi, à l'intégration locale et à un suivi post-financement avec indicateurs territorialisés. Formulation proposée: « Accompagner les startups et soutenir l'innovation tout en s'assurant de l'inclusion », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-05 | Gouvernance et responsabilité de l'entreprise | Source historique CSMD 2020

Mettre en place un cadre incitatif pour une entreprise responsable et solidaire

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La contribution souhaite que la création de valeur profite davantage aux salariés et aux autres parties prenantes. Elle recommande d'encourager les démarches RSE, les mécanismes d'intéressement et de partage de la richesse créée ainsi que, lorsque pertinent, l'accès des salariés au capital de leur entreprise.	Des dispositifs existent sur les délais de paiement, le dialogue social, l'entrepreneuriat féminin et la responsabilité sociale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance familiale, la représentation des parties prenantes, la culture de résultat et l'égalité économique restent hétérogènes et peu mesurées. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place un cadre incitatif pour une entreprise responsable et solidaire.	Définir des incitations et indicateurs simples de gouvernance responsable, transmission, partage de la valeur et inclusion des femmes. Formulation proposée: « Mettre en place un cadre incitatif pour une entreprise responsable et solidaire », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-06 | Gouvernance et responsabilité de l'entreprise | Source historique CSMD 2020

Reconnaître la dimension familiale du tissu économique et professionnaliser la gouvernance des entreprises familiales

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document rappelle que les entreprises familiales constituent une part essentielle du tissu économique mais peuvent être fragilisées par une gouvernance insuffisamment formalisée. Il recommande de mieux distinguer patrimoine familial et patrimoine de l'entreprise, professionnaliser les organes de gestion et de contrôle et sécuriser les transmissions et transitions de gouvernance.	Des dispositifs existent sur les délais de paiement, le dialogue social, l'entrepreneuriat féminin et la responsabilité sociale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance familiale, la représentation des parties prenantes, la culture de résultat et l'égalité économique restent hétérogènes et peu mesurées. Écart à vérifier spécifiquement: reconnaître la dimension familiale du tissu économique et professionnaliser la gouvernance des entreprises familiales.	Définir des incitations et indicateurs simples de gouvernance responsable, transmission, partage de la valeur et inclusion des femmes. Formulation proposée: « Reconnaître la dimension familiale du tissu économique et professionnaliser la gouvernance des entreprises familiales », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-07 | Gouvernance et responsabilité de l'entreprise | Source historique CSMD 2020

Impliquer les parties prenantes au sein de la société et dans ses organes de gouvernance

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La recommandation élargit la gouvernance au-delà des seuls actionnaires. Elle vise une meilleure prise en compte des salariés, fournisseurs, clients et autres parties prenantes, avec davantage de transparence, de dialogue et de responsabilité dans les décisions et dans le fonctionnement des organes de gouvernance.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des dispositifs existent sur les délais de paiement, le dialogue social, l'entrepreneuriat féminin et la responsabilité sociale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance familiale, la représentation des parties prenantes, la culture de résultat et l'égalité économique restent hétérogènes et peu mesurées. Écart à vérifier spécifiquement: impliquer les parties prenantes au sein de la société et dans ses organes de gouvernance.

PISTE D'ACTUALISATION

Définir des incitations et indicateurs simples de gouvernance responsable, transmission, partage de la valeur et inclusion des femmes. Formulation proposée: « Impliquer les parties prenantes au sein de la société et dans ses organes de gouvernance », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-08 | Gouvernance et responsabilité de l'entreprise | Source historique CSMD 2020

Moderniser les modes de management et de travail par une culture basée sur le résultat et des méthodes de collaboration et de gouvernance flexibles et innovantes

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La contribution appelle les entreprises à capitaliser sur les transformations accélérées par la crise sanitaire : travail à distance, dématérialisation et nouvelles pratiques collaboratives. Elle propose d'évoluer vers des organisations davantage orientées résultats, plus flexibles et capables d'adopter rapidement des modes de management et de travail innovants.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des dispositifs existent sur les délais de paiement, le dialogue social, l'entrepreneuriat féminin et la responsabilité sociale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance familiale, la représentation des parties prenantes, la culture de résultat et l'égalité économique restent hétérogènes et peu mesurées. Écart à vérifier spécifiquement: moderniser les modes de management et de travail par une culture basée sur le résultat et des méthodes de collaboration et de gouvernance flexibles et innovantes.

PISTE D'ACTUALISATION

Définir des incitations et indicateurs simples de gouvernance responsable, transmission, partage de la valeur et inclusion des femmes. Formulation proposée: « Moderniser les modes de management et de travail par une culture basée sur le résultat et des méthodes de collaboration et de gouvernance flexibles et innovantes », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-08 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS1 2007

Développer une industrie locale de fabrication des équipements de production de l'énergie renouvelable

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Au-delà de la production d'électricité renouvelable, le Forum veut capter davantage de valeur industrielle au Maroc. La recommandation vise donc le développement local des équipements et composants nécessaires aux filières renouvelables, afin de créer compétences, emplois et valeur ajoutée nationale.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: développer une industrie locale de fabrication des équipements de production de l'énergie renouvelable.

PISTE D'ACTUALISATION

Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Développer une industrie locale de fabrication des équipements de production de l'énergie renouvelable », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-02 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS6 2018

Développer une industrialisation qui ne repose pas uniquement sur les grands projets phares mais aussi sur des projets moyens

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum veut éviter une politique industrielle reposant exclusivement sur quelques grands projets. Il recommande de maintenir les projets locomotives tout en développant un tissu de projets industriels de taille moyenne, capables de créer des écosystèmes, des emplois et des chaînes de fournisseurs plus largement réparties

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: développer une industrialisation qui ne repose pas uniquement sur les grands projets phares mais aussi sur des projets moyens.

PISTE D'ACTUALISATION

Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Développer une industrialisation qui ne repose pas uniquement sur les grands projets phares mais aussi sur des projets moyens », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-03 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS6 2018

Identifier les zones à fort potentiel industriel

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La recommandation vise à mieux cibler l'effort d'industrialisation en repérant les territoires où se combinent ressources, compétences, infrastructures, marché et potentiel de spécialisation. Cette identification doit permettre de concentrer plus efficacement politiques publiques, infrastructures et investissements.	Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: identifier les zones à fort potentiel industriel.	Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Identifier les zones à fort potentiel industriel », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-07 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS6 2018

Intégrer puis valoriser les métiers de Recherche et Développement en industrie pour préparer les défis futurs

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum considère que l'industrialisation africaine ne peut être durable si elle reste limitée à l'exécution ou à l'assemblage. La proposition vise à intégrer davantage les fonctions de R&D dans les entreprises et écosystèmes industriels afin de développer l'innovation, les compétences technologiques et de nouvelles perspectives d'industrialisation.	Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: intégrer puis valoriser les métiers de Recherche et Développement en industrie pour préparer les défis futurs.	Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Intégrer puis valoriser les métiers de Recherche et Développement en industrie pour préparer les défis futurs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-13 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS6 2018

Accompagner le développement cellulaire grâce au digital

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum évoque une industrie plus distribuée, flexible et connectée, dans laquelle des unités et acteurs de taille différente peuvent participer à une même chaîne de valeur. Le digital est présenté comme le moyen de connecter ces cellules industrielles, coordonner les flux et rendre possible une organisation plus souple et inclusive de la production.	Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: accompagner le développement cellulaire grâce au digital.	Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Accompagner le développement cellulaire grâce au digital », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-04 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique CSMD 2020

Déployer une stratégie industrielle autour de cinq secteurs phares à forte valeur ajoutée locale, d'emploi et d'exportations

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document propose de transformer davantage les ressources marocaines sur place et d'accroître la valeur ajoutée locale, l'emploi et les exportations. Il identifie cinq secteurs - produits de la pêche, agroalimentaire, pharmacie, chimie pour l'agriculture et énergies renouvelables - et recommande également d'imposer davantage de contenu local dans les grands investissements publics.	Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: déployer une stratégie industrielle autour de cinq secteurs phares à forte valeur ajoutée locale, d'emploi et d'exportations.	Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Déployer une stratégie industrielle autour de cinq secteurs phares à forte valeur ajoutée locale, d'emploi et d'exportations », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-02 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS8 2024

Déclencher un choc d'innovation en mobilisant nos talents d'ici et du monde**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum veut accroître la capacité d'innovation du pays en mobilisant à la fois les talents présents au Maroc, la diaspora et des compétences internationales. La recommandation vise à créer un environnement plus attractif pour ces profils et à les connecter aux entreprises, projets et écosystèmes d'innovation nationaux.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: déclencher un choc d'innovation en mobilisant nos talents d'ici et du monde.

PISTE D'ACTUALISATION

Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Déclencher un choc d'innovation en mobilisant nos talents d'ici et du monde », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-03 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS8 2024

Faire émerger des champions nationaux dans différents secteurs et promouvoir le Made in Morocco à l'international**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc propose de soutenir l'émergence d'entreprises marocaines capables d'atteindre une taille critique, d'investir et d'exporter. La promotion du « Made in Morocco » doit accompagner cette montée en gamme en renforçant la visibilité des produits et savoir-faire nationaux sur les marchés internationaux.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: faire émerger des champions nationaux dans différents secteurs et promouvoir le Made in Morocco à l'international.

PISTE D'ACTUALISATION

Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Faire émerger des champions nationaux dans différents secteurs et promouvoir le Made in Morocco à l'international », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-12 | Industrie, innovation et chaînes de valeur | Source historique FCS8 2024

Encourager les projets de grande envergure et l'intégration locale pour assurer une compétitivité durable

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc soutient les projets structurants dans l'énergie et les infrastructures mais insiste sur leur capacité à créer de la valeur au Maroc. Il recommande d'accroître l'intégration industrielle locale, notamment dans les marchés et appels d'offres, afin de développer fournisseurs, compétences et capacités exportatrices nationales autour de ces projets.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a fortement développé l'automobile, l'aéronautique et d'autres écosystèmes exportateurs, avec une montée de l'intégration locale. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La diffusion vers les PME, la R&D industrielle, les projets de taille moyenne, les fournisseurs locaux et les champions dans de nouveaux secteurs restent à accélérer. Écart à vérifier spécifiquement: encourager les projets de grande envergure et l'intégration locale pour assurer une compétitivité durable.

PISTE D'ACTUALISATION

Cibler les chaînes de valeur où le Maroc peut combiner export, souveraineté, R&D, contenu local et diffusion vers les PME régionales. Formulation proposée: « Encourager les projets de grande envergure et l'intégration locale pour assurer une compétitivité durable », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-16 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Favoriser la création de filières industrielles liées à la valorisation des déchets et au recyclage

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum veut transformer les déchets en ressources et en activités industrielles. Il cite la possibilité pour les régions de soutenir, notamment via des sociétés de développement local, des unités de méthanisation, compostage, dépolymérisation des plastiques ou production de combustibles solides de récupération, réparties sur les territoires.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: favoriser la création de filières industrielles liées à la valorisation des déchets et au recyclage.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Favoriser la création de filières industrielles liées à la valorisation des déchets et au recyclage », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-07 | Tourisme et développement territorial | Source historique FCS8 2024

Accélérer la mise en œuvre des projets structurants et renforcer les infrastructures afin de diversifier l'offre touristique**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum estime que la croissance touristique doit s'appuyer sur des infrastructures et projets structurants capables d'élargir l'offre au-delà des destinations et produits déjà établis. Il recommande d'accélérer leur réalisation afin de soutenir les ambitions touristiques à l'horizon 2030 et de mieux répartir les retombées économiques.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Une feuille de route 2023-2026, des programmes de soutien à l'investissement et à la formation et des projets régionaux sont en cours. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Diversification géographique, durabilité, intégration des TPME locales, infrastructures d'accès et mesure de l'impact social restent inégales. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer la mise en œuvre des projets structurants et renforcer les infrastructures afin de diversifier l'offre touristique.

PISTE D'ACTUALISATION

Évaluer chaque destination par nuitées, emplois formels locaux, achats locaux, pression sur l'eau et bénéfice territorial. Formulation proposée: « Accélérer la mise en œuvre des projets structurants et renforcer les infrastructures afin de diversifier l'offre touristique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-21 | Travail, inclusion et entrepreneuriat | Source historique FCS8 2024

Renforcer le rôle des femmes dans le développement des entreprises**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc relie la faible participation des femmes au marché du travail aux contraintes d'organisation familiale et de garde des enfants. La recommandation précise notamment la généralisation de crèches sur les lieux de travail et une répartition plus équilibrée des responsabilités familiales afin de faciliter la participation et la progression professionnelles des femmes.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le dialogue sur le Code du travail est ouvert et plusieurs programmes ciblent l'emploi, les TPME et l'entrepreneuriat féminin. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La réforme législative n'est pas achevée; nouvelles formes de travail, contrôle, formalisation, inclusion des femmes et équilibre protection-flexibilité restent à traiter. Écart à vérifier spécifiquement: renforcer le rôle des femmes dans le développement des entreprises.

PISTE D'ACTUALISATION

Conclure une réforme mesurable du travail couvrant plateformes, télétravail, temps partiel, contrôle effectif, formalisation et participation économique des femmes. Formulation proposée: « Renforcer le rôle des femmes dans le développement des entreprises », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Thème 2 — Emploi, Compétences & Éducation

10 propositions

FCS5-2016-02 Compétences, formation et emploi Source historique FCS5 2016		
Développer les compétences en ingénierie de montage, de plaidoyer et d'exécution de projets d'adaptation, puis capitaliser et partager les expériences		Partiellement réalisée Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Le Forum souligne que l'accès aux financements climat et la réussite des projets d'adaptation exigent des compétences spécialisées, depuis la conception et le plaidoyer jusqu'à l'exécution. Il recommande également de capitaliser les retours d'expérience afin de diffuser les méthodes et accélérer la montée en capacité des acteurs.	L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: développer les compétences en ingénierie de montage, de plaidoyer et d'exécution de projets d'adaptation, puis capitaliser et partager les expériences.	Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Développer les compétences en ingénierie de montage, de plaidoyer et d'exécution de projets d'adaptation, puis capitaliser et partager les expériences », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

Développer les compétences institutionnelles, scientifiques, techniques et humaines dans les administrations, gestionnaires de réseaux, centres de recherche et de formation, collectivités locales et entreprises

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum souligne que la transition climatique et énergétique exige des capacités nouvelles dans l'ensemble de l'écosystème, et pas seulement chez les producteurs d'énergie. Il recommande une montée en compétence coordonnée des institutions, entreprises, collectivités, centres de recherche et organismes de formation pour maîtriser les nouvelles technologies et leurs modes de gestion.	L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: développer les compétences institutionnelles, scientifiques, techniques et humaines dans les administrations, gestionnaires de réseaux, centres de recherche et de formation, collectivités locales et entreprises.	Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Développer les compétences institutionnelles, scientifiques, techniques et humaines dans les administrations, gestionnaires de réseaux, centres de recherche et de formation, collectivités locales et entreprises », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-15 | Compétences, formation et emploi | Source historique FCS5 2016

Soutenir et renforcer les filières professionnelles dans la maintenance technique des infrastructures et équipements verts sur tous les territoires

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le développement d'équipements verts crée aussi un besoin durable d'exploitation et de maintenance. Le Forum recommande de structurer les métiers et formations correspondants sur l'ensemble du territoire, afin d'assurer la pérennité des investissements tout en créant des emplois techniques locaux.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: soutenir et renforcer les filières professionnelles dans la maintenance technique des infrastructures et équipements verts sur tous les territoires.

PISTE D'ACTUALISATION

Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Soutenir et renforcer les filières professionnelles dans la maintenance technique des infrastructures et équipements verts sur tous les territoires », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-18 | Compétences, formation et emploi | Source historique FCS5 2016

Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du changement climatique et de l'écologie à travers les programmes scolaires et universitaires

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum considère qu'une transition durable exige un changement de culture et de comportements sur le long terme. Il recommande donc d'intégrer les enjeux climatiques et écologiques dans l'éducation scolaire et universitaire afin de développer compréhension, responsabilité et capacité d'action chez les nouvelles générations.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du changement climatique et de l'écologie à travers les programmes scolaires et universitaires.

PISTE D'ACTUALISATION

Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du changement climatique et de l'écologie à travers les programmes scolaires et universitaires », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-10 | Compétences, formation et emploi | Source historique FCS6 2018

Réorienter les dispositifs de formation des jeunes vers les besoins du marché et rapprocher monde de l'entreprise et cadre académique, avec lancement d'un observatoire

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Les intervenants insistent sur le décalage entre les formations proposées et les besoins de l'industrie. La proposition vise à orienter davantage les cursus vers les métiers demandés, renforcer les partenariats entre entreprises et institutions de formation et créer un observatoire permettant d'anticiper l'évolution des compétences nécessaires.	L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: réorienter les dispositifs de formation des jeunes vers les besoins du marché et rapprocher monde de l'entreprise et cadre académique, avec lancement d'un observatoire.	Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Réorienter les dispositifs de formation des jeunes vers les besoins du marché et rapprocher monde de l'entreprise et cadre académique, avec lancement d'un observatoire », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-09 | Compétences, formation et emploi | Source historique CSMD 2020

Créer une plateforme digitale des compétences du Maroc

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document propose un outil national donnant une meilleure visibilité sur l'offre et la demande de compétences et facilitant leur mise en relation. Cette plateforme doit aider à identifier les besoins du marché, orienter les parcours de formation et rendre plus fluide l'accès des entreprises aux compétences disponibles.	L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: créer une plateforme digitale des compétences du Maroc.	Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Créer une plateforme digitale des compétences du Maroc », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Faire émerger une offre de formation d'excellence

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La contribution souhaite une offre de formation davantage tirée par les besoins réels en compétences et capable de soutenir la montée en gamme de l'économie. Elle insiste sur la formation à la demande et tout au long de la vie afin que salariés, jeunes et entreprises puissent s'adapter aux évolutions technologiques et managériales.	L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: faire émerger une offre de formation d'excellence.	Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Faire émerger une offre de formation d'excellence », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Créer une symbiose entre entreprise et formation

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document veut rapprocher structurellement les entreprises des organismes de formation afin que les cursus répondent mieux aux besoins économiques et que l'apprentissage en situation de travail soit renforcé. Il met en avant l'apprentissage, le compagnonnage, l'entrepreneuriat et des mécanismes de reconnaissance des formations réellement connectées aux entreprises.	L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: créer une symbiose entre entreprise et formation.	Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Créer une symbiose entre entreprise et formation », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-22 | Compétences, formation et emploi | Source historique FCS7 2022

Promouvoir la formation initiale et continue dans les métiers de la planification urbaine durable

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum identifie la qualité des ressources humaines comme l'un des supports essentiels d'une planification réussie. Il recommande de renforcer à la fois les formations initiales et la formation continue des professionnels afin qu'ils maîtrisent les nouveaux enjeux climatiques, sociaux, technologiques, financiers et de gouvernance de la ville durable.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

L'offre professionnelle s'est élargie, les Cités des Métiers et des Compétences se déploient et PACTE ESRI 2030 rapproche formation, recherche et priorités économiques. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le chômage des jeunes et diplômés reste élevé; l'information sur les compétences, la co-gouvernance entreprise-formation et la formation continue ne couvrent pas encore tous les besoins. Écart à vérifier spécifiquement: promouvoir la formation initiale et continue dans les métiers de la planification urbaine durable.

PISTE D'ACTUALISATION

Piloter l'offre par les compétences demandées, publier les résultats d'insertion et financer des parcours courts co-construits avec les filières et les régions. Formulation proposée: « Promouvoir la formation initiale et continue dans les métiers de la planification urbaine durable », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-13 | Option nucléaire civile | Source historique FCS1 2007

Développer la formation, la recherche et l'industrie dans le secteur de l'énergie nucléaire

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le document souligne qu'une filière nucléaire ne peut être importée comme un simple équipement : elle nécessite des compétences, une recherche nationale et un tissu industriel capables de participer à sa préparation, à son exploitation et à son contrôle. La recommandation vise à construire progressivement ces capacités.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose de capacités de recherche, de sûreté et de coopération, et a repris en 2025 un travail prospectif sur une filière nucléaire civile. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Il n'existe pas de décision d'investissement ni de programme électronucléaire engagé; coûts, eau, sûreté, déchets, compétences et alternatives doivent être comparés. Écart à vérifier spécifiquement: développer la formation, la recherche et l'industrie dans le secteur de l'énergie nucléaire.

PISTE D'ACTUALISATION

Transformer l'appel promotionnel de 2007 en étude contradictoire de scénarios, avec jalons de décision, coût complet et exigences de sûreté. Formulation proposée: « Développer la formation, la recherche et l'industrie dans le secteur de l'énergie nucléaire », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Thème 3 — Énergie, Climat & Ressources

25 propositions

FCS5-2016-01 Adaptation, finance climat et résilience Source historique FCS5 2016		
Développer des outils d'analyse de risques liés au changement climatique		Partiellement réalisée Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Le Forum place l'identification et la mesure du risque climatique au point de départ des politiques d'adaptation. L'objectif est de disposer d'outils permettant aux entreprises, territoires, assureurs et financeurs d'évaluer leur exposition et de mieux intégrer le risque climat dans leurs décisions, investissements et dispositifs de protection.	Le Maroc a engagé stratégies climat, finance verte, plans de décarbonation et programmes hydriques et agricoles d'adaptation. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
Les outils de risque, budgets d'adaptation, responsabilités territoriales et indicateurs de résilience ne sont pas encore systématiques dans toutes les politiques et villes. Écart à vérifier spécifiquement: développer des outils d'analyse de risques liés au changement climatique.	Rendre obligatoire un test de résilience climatique et hydrique pour les grands investissements, plans sectoriels et documents territoriaux. Formulation proposée: « Développer des outils d'analyse de risques liés au changement climatique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

Intégrer l'adaptation au changement climatique aux stratégies sectorielles et aux stratégies de développement territorial, avec un plan d'actions d'urgence notamment en agriculture**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
L'adaptation ne doit pas être traitée comme une politique isolée : le Forum demande qu'elle devienne une composante des stratégies sectorielles et territoriales. Il insiste sur la nécessité de plans d'action concrets dans les secteurs particulièrement exposés, notamment l'agriculture, afin d'anticiper les impacts plutôt que d'y répondre uniquement après crise.	Le Maroc a engagé stratégies climat, finance verte, plans de décarbonation et programmes hydriques et agricoles d'adaptation. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les outils de risque, budgets d'adaptation, responsabilités territoriales et indicateurs de résilience ne sont pas encore systématiques dans toutes les politiques et villes. Écart à vérifier spécifiquement: intégrer l'adaptation au changement climatique aux stratégies sectorielles et aux stratégies de développement territorial, avec un plan d'actions d'urgence notamment en agriculture.	Rendre obligatoire un test de résilience climatique et hydrique pour les grands investissements, plans sectoriels et documents territoriaux. Formulation proposée: « Intégrer l'adaptation au changement climatique aux stratégies sectorielles et aux stratégies de développement territorial, avec un plan d'actions d'urgence notamment en agriculture », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-04 | Adaptation, finance climat et résilience | Source historique FCS5 2016

Renforcer la finance climat et développer des mécanismes spécifiques au profit des projets d'adaptation

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum constate que les projets d'adaptation sont souvent plus difficiles à financer que les projets classiques. Il recommande de mobiliser davantage la finance climat et de développer des mécanismes adaptés à ces projets, avec des outils de qualification et de financement permettant aux bailleurs et investisseurs de mieux apprécier leur valeur et leurs risques.	Le Maroc a engagé stratégies climat, finance verte, plans de décarbonation et programmes hydriques et agricoles d'adaptation. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les outils de risque, budgets d'adaptation, responsabilités territoriales et indicateurs de résilience ne sont pas encore systématiques dans toutes les politiques et villes. Écart à vérifier spécifiquement: renforcer la finance climat et développer des mécanismes spécifiques au profit des projets d'adaptation.	Rendre obligatoire un test de résilience climatique et hydrique pour les grands investissements, plans sectoriels et documents territoriaux. Formulation proposée: « Renforcer la finance climat et développer des mécanismes spécifiques au profit des projets d'adaptation », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-01 | Adaptation, finance climat et résilience | Source historique FCS7 2022

Intégrer dans le processus de planification urbaine les études de vulnérabilité au changement climatique et leurs préconisations de riposte (adaptation et atténuation)

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum part du constat que les documents d'urbanisme intègrent insuffisamment les nouveaux risques climatiques. Il recommande que la vulnérabilité des territoires soit analysée en amont de la planification et que les mesures d'adaptation et d'atténuation qui en découlent soient directement traduites dans les choix d'aménagement.	Le Maroc a engagé stratégies climat, finance verte, plans de décarbonation et programmes hydriques et agricoles d'adaptation. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les outils de risque, budgets d'adaptation, responsabilités territoriales et indicateurs de résilience ne sont pas encore systématiques dans toutes les politiques et villes. Écart à vérifier spécifiquement: intégrer dans le processus de planification urbaine les études de vulnérabilité au changement climatique et leurs préconisations de riposte (adaptation et atténuation).	Rendre obligatoire un test de résilience climatique et hydrique pour les grands investissements, plans sectoriels et documents territoriaux. Formulation proposée: « Intégrer dans le processus de planification urbaine les études de vulnérabilité au changement climatique et leurs préconisations de riposte (adaptation et atténuation) », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-02 | Adaptation, finance climat et résilience | Source historique FCS7 2022

Accompagner les documents d'urbanisme de plans d'action énergie durable-climat pour les villes de plus de 50 000 habitants**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La planification doit, selon le Forum, être complétée par des instruments opérationnels sur l'énergie et le climat. Les villes de taille significative devraient disposer de plans d'action identifiant objectifs, projets et responsabilités afin de traduire les ambitions climatiques dans des mesures locales concrètes.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a engagé stratégies climat, finance verte, plans de décarbonation et programmes hydriques et agricoles d'adaptation. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les outils de risque, budgets d'adaptation, responsabilités territoriales et indicateurs de résilience ne sont pas encore systématiques dans toutes les politiques et villes. Écart à vérifier spécifiquement: accompagner les documents d'urbanisme de plans d'action énergie durable-climat pour les villes de plus de 50 000 habitants.

PISTE D'ACTUALISATION

Rendre obligatoire un test de résilience climatique et hydrique pour les grands investissements, plans sectoriels et documents territoriaux. Formulation proposée: « Accompagner les documents d'urbanisme de plans d'action énergie durable-climat pour les villes de plus de 50 000 habitants », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-03 | Adaptation, finance climat et résilience | Source historique FCS7 2022

Incorporer dans les documents d'urbanisme un plan intégré et optimisé de tri, de collecte, de traitement et de valorisation des déchets**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum veut que la gestion des déchets soit anticipée dès la conception urbaine plutôt que traitée après coup comme un simple service d'exploitation. La recommandation couvre l'ensemble de la chaîne - tri, collecte, traitement et valorisation - avec une logique intégrée adaptée au développement futur de la ville.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a engagé stratégies climat, finance verte, plans de décarbonation et programmes hydriques et agricoles d'adaptation. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les outils de risque, budgets d'adaptation, responsabilités territoriales et indicateurs de résilience ne sont pas encore systématiques dans toutes les politiques et villes. Écart à vérifier spécifiquement: incorporer dans les documents d'urbanisme un plan intégré et optimisé de tri, de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

PISTE D'ACTUALISATION

Rendre obligatoire un test de résilience climatique et hydrique pour les grands investissements, plans sectoriels et documents territoriaux. Formulation proposée: « Incorporer dans les documents d'urbanisme un plan intégré et optimisé de tri, de collecte, de traitement et de valorisation des déchets », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-01 | Gaz et sécurité énergétique | Source historique FCS1 2007

Doter dès 2008 d'un Plan gazier

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum considère le gaz naturel comme une composante appelée à devenir structurante dans le mix énergétique marocain. Le Plan gazier devait donner une vision coordonnée des besoins, des approvisionnements, des infrastructures et du calendrier de développement de la filière.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Une infrastructure gazière nationale et le gazoduc Afrique-Atlantique sont désormais étudiés et planifiés; le Maroc a aussi utilisé des solutions d'importation via le GME. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le modèle de marché, le calendrier d'infrastructures, la régulation et la cohérence avec la neutralité carbone restent à stabiliser. Écart à vérifier spécifiquement: doter dès 2008 d'un Plan gazier.

PISTE D'ACTUALISATION

Remplacer les échéances de 2008 par une trajectoire 2026-2035 précisant usages prioritaires, infrastructures, régulation, coûts et compatibilité climatique. Formulation proposée: « Doter dès 2008 d'un Plan gazier », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-02 | Gaz et sécurité énergétique | Source historique FCS1 2007

Entamer dès 2008 les négociations d'achat de Gaz Naturel

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La recommandation vise à anticiper la hausse future des besoins en gaz plutôt qu'à attendre la mise en service des infrastructures. Elle propose d'engager suffisamment tôt les négociations d'approvisionnement afin de sécuriser les volumes, les conditions commerciales et les partenariats régionaux nécessaires.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Une infrastructure gazière nationale et le gazoduc Afrique-Atlantique sont désormais étudiés et planifiés; le Maroc a aussi utilisé des solutions d'importation via le GME. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le modèle de marché, le calendrier d'infrastructures, la régulation et la cohérence avec la neutralité carbone restent à stabiliser. Écart à vérifier spécifiquement: entamer dès 2008 les négociations d'achat de Gaz Naturel.

PISTE D'ACTUALISATION

Remplacer les échéances de 2008 par une trajectoire 2026-2035 précisant usages prioritaires, infrastructures, régulation, coûts et compatibilité climatique. Formulation proposée: « Entamer dès 2008 les négociations d'achat de Gaz Naturel », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-03 | Gaz et sécurité énergétique | Source historique FCS1 2007

Définir et planifier la réalisation d'une infrastructure gazière interconnectée

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le développement du gaz suppose, dans le document, une infrastructure cohérente de réception, de transport et d'interconnexion, dimensionnée en fonction de la demande future. La logique est aussi régionale : l'infrastructure marocaine doit pouvoir s'articuler avec les réseaux et partenariats des pays voisins.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Une infrastructure gazière nationale et le gazoduc Afrique-Atlantique sont désormais étudiés et planifiés; le Maroc a aussi utilisé des solutions d'importation via le GME. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le modèle de marché, le calendrier d'infrastructures, la régulation et la cohérence avec la neutralité carbone restent à stabiliser. Écart à vérifier spécifiquement: définir et planifier la réalisation d'une infrastructure gazière interconnectée.

PISTE D'ACTUALISATION

Remplacer les échéances de 2008 par une trajectoire 2026-2035 précisant usages prioritaires, infrastructures, régulation, coûts et compatibilité climatique. Formulation proposée: « Définir et planifier la réalisation d'une infrastructure gazière interconnectée », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-04 | Gaz et sécurité énergétique | Source historique FCS1 2007

Mettre en place le Code Gaz Naturel pour 2008

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum estime que l'émergence d'un marché gazier nécessite un cadre juridique spécifique. Le Code Gaz devait notamment clarifier les règles de concurrence, l'accès et la gestion des infrastructures, la commercialisation, la tarification, le statut des distributeurs et les incitations au développement du secteur.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Une infrastructure gazière nationale et le gazoduc Afrique-Atlantique sont désormais étudiés et planifiés; le Maroc a aussi utilisé des solutions d'importation via le GME. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le modèle de marché, le calendrier d'infrastructures, la régulation et la cohérence avec la neutralité carbone restent à stabiliser. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place le Code Gaz Naturel pour 2008.

PISTE D'ACTUALISATION

Remplacer les échéances de 2008 par une trajectoire 2026-2035 précisant usages prioritaires, infrastructures, régulation, coûts et compatibilité climatique. Formulation proposée: « Mettre en place le Code Gaz Naturel pour 2008 », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-10 | Option nucléaire civile | Source historique FCS1 2007

Afficher la volonté politique de transformer l'option nucléaire en réalisation dans le paysage énergétique

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum juge qu'une éventuelle filière électronucléaire exige une décision politique lisible et de très long terme compte tenu des délais, investissements et capacités nécessaires. La recommandation vise donc à passer d'une option étudiée à une orientation clairement assumée si le pays décide de retenir cette technologie.	Le Maroc dispose de capacités de recherche, de sûreté et de coopération, et a repris en 2025 un travail prospectif sur une filière nucléaire civile. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Il n'existe pas de décision d'investissement ni de programme électronucléaire engagé; coûts, eau, sûreté, déchets, compétences et alternatives doivent être comparés. Écart à vérifier spécifiquement: afficher la volonté politique de transformer l'option nucléaire en réalisation dans le paysage énergétique.	Transformer l'appel promotionnel de 2007 en étude contradictoire de scénarios, avec jalons de décision, coût complet et exigences de sûreté. Formulation proposée: « Afficher la volonté politique de transformer l'option nucléaire en réalisation dans le paysage énergétique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-11 | Option nucléaire civile | Source historique FCS1 2007

Donner de la visibilité sur l'évolution du secteur électrique et de la filière nucléaire

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Les investissements nucléaires et la constitution des compétences correspondantes supposent une trajectoire claire du système électrique. Le document demande donc de rendre visibles les choix futurs de capacité, l'évolution du secteur et les étapes éventuelles de développement de la filière électronucléaire.	Le Maroc dispose de capacités de recherche, de sûreté et de coopération, et a repris en 2025 un travail prospectif sur une filière nucléaire civile. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Il n'existe pas de décision d'investissement ni de programme électronucléaire engagé; coûts, eau, sûreté, déchets, compétences et alternatives doivent être comparés. Écart à vérifier spécifiquement: donner de la visibilité sur l'évolution du secteur électrique et de la filière nucléaire.	Transformer l'appel promotionnel de 2007 en étude contradictoire de scénarios, avec jalons de décision, coût complet et exigences de sûreté. Formulation proposée: « Donner de la visibilité sur l'évolution du secteur électrique et de la filière nucléaire », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-12 | Option nucléaire civile | Source historique FCS1 2007

Faire la promotion de l'énergie nucléaire comme une source fiable, sans émission de CO2

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Dans le raisonnement du Forum de 2007, le nucléaire est présenté comme une source pilotable susceptible de contribuer à la sécurité d'approvisionnement et à la réduction des émissions de CO2 liées à la production électrique. La recommandation vise à mieux informer et préparer le débat autour de cette option.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose de capacités de recherche, de sûreté et de coopération, et a repris en 2025 un travail prospectif sur une filière nucléaire civile. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Il n'existe pas de décision d'investissement ni de programme électronucléaire engagé; coûts, eau, sûreté, déchets, compétences et alternatives doivent être comparés. Écart à vérifier spécifiquement: faire la promotion de l'énergie nucléaire comme une source fiable, sans émission de CO2.

PISTE D'ACTUALISATION

Transformer l'appel promotionnel de 2007 en étude contradictoire de scénarios, avec jalons de décision, coût complet et exigences de sûreté. Formulation proposée: « Faire la promotion de l'énergie nucléaire comme une source fiable, sans émission de CO2 », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-05 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Pousser vers l'électrification des secteurs énergivores, notamment le transport et l'industrie

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Dans une logique de décarbonation, le Forum propose de transférer progressivement certains usages fortement consommateurs d'énergies fossiles vers l'électricité. Cette électrification n'a de sens que si elle est accompagnée d'un mix électrique lui-même de plus en plus décarboné.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: pousser vers l'électrification des secteurs énergivores, notamment le transport et l'industrie.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Pousser vers l'électrification des secteurs énergivores, notamment le transport et l'industrie », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-07 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Développer des capacités de stockage facilitant la gestion de l'intermittence

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La montée en puissance du solaire et de l'éolien rend nécessaire une meilleure capacité à gérer les écarts entre production et consommation. Le Forum recommande donc le développement du stockage afin de lisser l'intermittence, améliorer la flexibilité du système électrique et faciliter l'intégration de parts plus élevées d'énergies renouvelables.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: développer des capacités de stockage facilitant la gestion de l'intermittence.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Développer des capacités de stockage facilitant la gestion de l'intermittence », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-08 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Permettre la bidirectionnalité des réseaux électriques et l'injection d'électricité par les consommateurs

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum anticipe un système électrique dans lequel certains consommateurs deviennent également producteurs. Il propose de permettre l'injection sur le réseau de l'électricité produite localement, notamment renouvelable, et d'adapter les réseaux, la régulation et les mécanismes de comptage à ces flux bidirectionnels.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: permettre la bidirectionnalité des réseaux électriques et l'injection d'électricité par les consommateurs.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Permettre la bidirectionnalité des réseaux électriques et l'injection d'électricité par les consommateurs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-11 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Adopter une nouvelle approche pour le management de l'énergie

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum appelle à ne plus traiter l'énergie uniquement comme une fourniture à produire mais aussi comme une ressource à piloter et optimiser. La recommandation vise une gestion plus active de la demande, des consommations et des performances énergétiques, appuyée sur des technologies, des données et des pratiques de management adaptées.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: adopter une nouvelle approche pour le management de l'énergie.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Adopter une nouvelle approche pour le management de l'énergie », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-13 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Promouvoir et renforcer les dispositifs d'efficacité énergétique permettant la réduction des pertes de consommation

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum présente l'efficacité énergétique comme une source d'énergie à moindre coût : réduire les besoins évite de mobiliser de nouvelles capacités de production. Il recommande de renforcer les dispositifs permettant de mesurer, inciter et réaliser les économies d'énergie dans les bâtiments, l'industrie, les équipements et les usages.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: promouvoir et renforcer les dispositifs d'efficacité énergétique permettant la réduction des pertes de consommation.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Promouvoir et renforcer les dispositifs d'efficacité énergétique permettant la réduction des pertes de consommation », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-14 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Adapter le cadre réglementaire et la fiscalité pour accélérer la transition écologique en faveur des entreprises et des investisseurs

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum demande davantage de cohérence, de lisibilité et d'incitations économiques pour orienter les décisions privées vers la transition écologique. Il évoque notamment la réduction des soutiens aux énergies fossiles et la possibilité de donner un prix au carbone, afin que réglementation et fiscalité envoient un signal compatible avec les objectifs climatiques.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: adapter le cadre réglementaire et la fiscalité pour accélérer la transition écologique en faveur des entreprises et des investisseurs.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Adapter le cadre réglementaire et la fiscalité pour accélérer la transition écologique en faveur des entreprises et des investisseurs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-10 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS8 2024

Accélérer la transition énergétique par le déploiement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc présente la disponibilité d'une énergie compétitive et décarbonée comme un facteur majeur d'attractivité industrielle. Il recommande d'accélérer les capacités renouvelables tout en réduisant les consommations grâce à l'efficacité énergétique, afin de diminuer les coûts, renforcer la souveraineté énergétique et améliorer la compétitivité.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer la transition énergétique par le déploiement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Accélérer la transition énergétique par le déploiement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-05 | Énergies renouvelables et filière locale | Source historique FCS1 2007

Doter le Maroc d'une vision Énergies Renouvelables à Long Terme

Réalisée - à consolider

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document souhaite sortir d'une approche projet par projet pour inscrire les énergies renouvelables dans une trajectoire nationale de long terme. Cette vision doit donner de la visibilité aux investisseurs, fixer des ambitions de capacité et intégrer les renouvelables dans le mix énergétique cible.	La proposition de doter le Maroc d'une vision renouvelable de long terme a été institutionnalisée; l'enjeu s'est déplacé vers la livraison, le réseau et le contenu local.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Réseau, stockage, contenu local, autoconsommation, compétitivité des équipements et réalisation des économies d'énergie doivent encore suivre le rythme des objectifs. Écart à vérifier spécifiquement: doter le Maroc d'une vision Énergies Renouvelables à Long Terme.	Faire de la transition un programme industriel et territorial mesuré: capacité livrée, stockage, réseau, contenu local, coût et emplois. Formulation proposée: « Doter le Maroc d'une vision Énergies Renouvelables à Long Terme », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-06 | Énergies renouvelables et filière locale | Source historique FCS1 2007

Accélérer la dynamique des réformes du secteur des Énergies Renouvelables

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La recommandation part du constat que le potentiel renouvelable ne peut être mobilisé sans réformes institutionnelles et de marché. Elle appelle à accélérer les évolutions permettant l'entrée de nouveaux opérateurs, le développement de projets et une meilleure intégration des renouvelables au système électrique.	La vision renouvelable est institutionnalisée et les renouvelables dépassent 45 % de la capacité électrique installée; l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique ont leurs cadres. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Réseau, stockage, contenu local, autoconsommation, compétitivité des équipements et réalisation des économies d'énergie doivent encore suivre le rythme des objectifs. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer la dynamique des réformes du secteur des Énergies Renouvelables.	Faire de la transition un programme industriel et territorial mesuré: capacité livrée, stockage, réseau, contenu local, coût et emplois. Formulation proposée: « Accélérer la dynamique des réformes du secteur des Énergies Renouvelables », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-07 | Énergies renouvelables et filière locale | Source historique FCS1 2007

Adapter le cadre réglementaire pour une meilleure attractivité des investisseurs

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum considère que le potentiel technique des renouvelables doit être accompagné d'un environnement réglementaire suffisamment lisible et attractif pour le capital privé. Il s'agit de réduire les obstacles à l'investissement et de sécuriser les conditions de développement et d'exploitation des projets.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La vision renouvelable est institutionnalisée et les renouvelables dépassent 45 % de la capacité électrique installée; l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique ont leurs cadres. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Réseau, stockage, contenu local, autoconsommation, compétitivité des équipements et réalisation des économies d'énergie doivent encore suivre le rythme des objectifs. Écart à vérifier spécifiquement: adapter le cadre réglementaire pour une meilleure attractivité des investisseurs.

PISTE D'ACTUALISATION

Faire de la transition un programme industriel et territorial mesuré: capacité livrée, stockage, réseau, contenu local, coût et emplois. Formulation proposée: « Adapter le cadre réglementaire pour une meilleure attractivité des investisseurs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS1-2007-09 | Énergies renouvelables et filière locale | Source historique FCS1 2007

Créer les conditions de développement d'un marché local pour les équipements produisant les énergies renouvelables

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Cette recommandation complète la précédente : une industrie locale d'équipements n'est viable que si une demande domestique suffisamment prévisible existe. Le Forum appelle donc à créer un marché national permettant aux fabricants et investisseurs de disposer de débouchés et de perspectives de volume.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La vision renouvelable est institutionnalisée et les renouvelables dépassent 45 % de la capacité électrique installée; l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique ont leurs cadres. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Réseau, stockage, contenu local, autoconsommation, compétitivité des équipements et réalisation des économies d'énergie doivent encore suivre le rythme des objectifs. Écart à vérifier spécifiquement: créer les conditions de développement d'un marché local pour les équipements produisant les énergies renouvelables.

PISTE D'ACTUALISATION

Faire de la transition un programme industriel et territorial mesuré: capacité livrée, stockage, réseau, contenu local, coût et emplois. Formulation proposée: « Créer les conditions de développement d'un marché local pour les équipements produisant les énergies renouvelables », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Développer une économie Power to X, notamment dessalement des eaux et hydrogène, pour soutenir la transition**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum propose de valoriser une électricité renouvelable compétitive au-delà de son usage direct, en la transformant en eau dessalée, hydrogène ou autres vecteurs et produits. Cette économie « Power to X » doit créer de nouvelles chaînes de valeur, répondre à des besoins stratégiques du pays et attirer des investissements associés à la transition énergétique.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La vision renouvelable est institutionnalisée et les renouvelables dépassent 45 % de la capacité électrique installée; l'hydrogène vert et l'efficacité énergétique ont leurs cadres. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Réseau, stockage, contenu local, autoconsommation, compétitivité des équipements et réalisation des économies d'énergie doivent encore suivre le rythme des objectifs. Écart à vérifier spécifiquement: développer une économie Power to X, notamment dessalement des eaux et hydrogène, pour soutenir la transition.

PISTE D'ACTUALISATION

Faire de la transition un programme industriel et territorial mesuré: capacité livrée, stockage, réseau, contenu local, coût et emplois. Formulation proposée: « Développer une économie Power to X, notamment dessalement des eaux et hydrogène, pour soutenir la transition », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Thème 4 — Villes, Territoires & Mobilité

38 propositions

FCS2-2010-01 Mobilité urbaine et intermodalité Source historique FCS2 2010		
Mettre en place l'Agence Nationale pour la Mobilité Durable		Toujours pertinente Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Le Forum propose une structure nationale chargée de coordonner une politique de mobilité durable encore dispersée entre plusieurs acteurs. L'Agence aurait notamment pour missions de proposer le cadre législatif et réglementaire, gérer un observatoire de la mobilité, mobiliser et optimiser les financements et mutualiser expertise et investissements.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place l'Agence Nationale pour la Mobilité Durable.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Mettre en place l'Agence Nationale pour la Mobilité Durable », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

FCS2-2010-02 Mobilité urbaine et intermodalité Source historique FCS2 2010		
Renforcer les missions de contrôle et de régulation à l'échelle locale et activer leur mise en place		Partiellement réalisée Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Le Forum estime que la stratégie nationale doit être relayée par une gouvernance locale effective. Il recommande notamment la généralisation des Plans Urbains de Déplacement, la définition des politiques tarifaires, le suivi de la mise en œuvre des projets et le contrôle-régulation du transport urbain.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: renforcer les missions de contrôle et de régulation à l'échelle locale et activer leur mise en place.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Renforcer les missions de contrôle et de régulation à l'échelle locale et activer leur mise en place », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

FCS2-2010-03 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Créer des structures dédiées au portage des projets de mobilité de masse

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le document s'appuie sur les expériences de sociétés dédiées comme STRS à Rabat-Salé et Casa Transports. Il considère que des entités de projet spécialisées améliorent la maîtrise d'ouvrage, permettent un cadre juridique et fiscal adapté et renforcent la capacité de mobilisation des financements.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: créer des structures dédiées au portage des projets de mobilité de masse.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Créer des structures dédiées au portage des projets de mobilité de masse », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-04 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Intégrer les réflexions de planification SDAU et PDU dans une logique de Plan d'Urbanisme et des Déplacements

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La recommandation part du constat que l'urbanisation et les déplacements sont souvent planifiés séparément alors qu'ils s'influencent directement. Le Forum préconise de rapprocher les services d'urbanisme et de mobilité, de généraliser les plans intégrés aux grandes agglomérations et d'y inscrire des mesures opérationnelles sur la sécurité, le stationnement, les transports et l'organisation de l'espace.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: intégrer les réflexions de planification SDAU et PDU dans une logique de Plan d'Urbanisme et des Déplacements.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Intégrer les réflexions de planification SDAU et PDU dans une logique de Plan d'Urbanisme et des Déplacements », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-05 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Délocaliser les activités logistiques à la périphérie des villes, en tenant compte de la déclinaison locale du plan national de la logistique

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum cherche à réduire les flux de poids lourds et les nuisances logistiques au cœur des agglomérations. Il propose d'organiser les fonctions de stockage, distribution et logistique en périphérie, en cohérence avec le plan national de la logistique et avec les réseaux de transport urbain et interurbain.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: délocaliser les activités logistiques à la périphérie des villes, en tenant compte de la déclinaison locale du plan national de la logistique.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Délocaliser les activités logistiques à la périphérie des villes, en tenant compte de la déclinaison locale du plan national de la logistique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-06 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Promouvoir des ports secs pour les villes portuaires, en dehors des villes et appuyés sur un système intermodal

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

L'objectif est de décongestionner les villes portuaires en transférant une partie des opérations logistiques et douanières vers des plateformes intérieures. Ces ports secs doivent être connectés aux ports et aux zones d'activité par des solutions intermodales afin de limiter les flux de fret dans le tissu urbain.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: promouvoir des ports secs pour les villes portuaires, en dehors des villes et appuyés sur un système intermodal.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Promouvoir des ports secs pour les villes portuaires, en dehors des villes et appuyés sur un système intermodal », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-07 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Mettre en place des carrefours plus intelligents et plus sûrs

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum constate que la régulation inadaptée des carrefours crée attente, congestion et pollution. Il propose un plan national de mise à niveau de la signalisation et des systèmes de feux, avec des cycles adaptés en temps réel à la demande de trafic plutôt que des réglages fixes ou manuels.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place des carrefours plus intelligents et plus sûrs.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Mettre en place des carrefours plus intelligents et plus sûrs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-08 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Mettre en place un réseau d'observation de la circulation

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document recommande d'équiper les infrastructures urbaines de dispositifs de collecte de données alimentant des centres d'ingénierie, de gestion du trafic et d'information routière. L'objectif est d'aider les gestionnaires à réguler les flux et les usagers à choisir leur itinéraire ou leur horaire en fonction de l'état réel ou prévisible du trafic.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place un réseau d'observation de la circulation.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Mettre en place un réseau d'observation de la circulation », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-09 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Penser le système de transport de masse dans un mode de complémentarité intégrée

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum propose de concevoir bus, tramway et autres modes collectifs comme un système unique plutôt que comme des réseaux concurrents. Il recommande une offre adaptée à la demande, des réseaux complémentaires et une billettique interopérable, en capitalisant notamment sur l'expérience du tramway de Rabat-Salé.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: penser le système de transport de masse dans un mode de complémentarité intégrée.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Penser le système de transport de masse dans un mode de complémentarité intégrée », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-10 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Tirer profit des recommandations et de l'expertise du CNPAC et accélérer leur mise en œuvre

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Face au poids élevé de l'insécurité routière, le Forum demande de mieux traduire dans l'action les travaux et recommandations du Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation. L'idée est de capitaliser sur l'expertise déjà disponible plutôt que de multiplier les diagnostics sans mise en œuvre.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le CNPAC a été remplacé par la NARSA: conserver l'objectif de sécurité routière, mais actualiser l'institution et les indicateurs.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: tirer profit des recommandations et de l'expertise du CNPAC et accélérer leur mise en œuvre.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Tirer profit des recommandations et de l'expertise du CNPAC et accélérer leur mise en œuvre », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-11 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Se donner les moyens de contrôler la qualité de service des transports en commun

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le développement des transports collectifs doit, selon le Forum, être accompagné d'exigences mesurables de qualité : régularité, disponibilité, sécurité, confort et performance du service. La recommandation vise donc à doter les autorités organisatrices de moyens de contrôle effectifs des opérateurs et de la qualité délivrée aux usagers.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: se donner les moyens de contrôler la qualité de service des transports en commun.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Se donner les moyens de contrôler la qualité de service des transports en commun », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-12 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Inciter à l'utilisation des transports en commun et au covoiturage

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le document propose d'agir simultanément sur l'attractivité des modes collectifs et sur le coût d'usage de la voiture individuelle. Il cite notamment une tarification accessible, la billettique intégrée, des parkings périphériques attractifs, un stationnement urbain plus dissuasif et des mesures fiscales favorisant les comportements de mobilité moins énergivores.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: inciter à l'utilisation des transports en commun et au covoiturage.

PISTE D'ACTUALISATION

Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Inciter à l'utilisation des transports en commun et au covoiturage », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-13 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Mettre en place une réglementation et une fiscalité favorables à la protection de l'environnement et à l'efficacité énergétique

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La recommandation vise à intégrer explicitement les externalités environnementales dans les règles de mobilité. Le document propose notamment des contrôles techniques renforcés, une écotaxe sur les rejets polluants, une fiscalité adaptée aux véhicules les plus polluants et l'usage de carburants ou motorisations moins polluants pour le transport collectif.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place une réglementation et une fiscalité favorables à la protection de l'environnement et à l'efficacité énergétique.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Mettre en place une réglementation et une fiscalité favorables à la protection de l'environnement et à l'efficacité énergétique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS2-2010-14 | Mobilité urbaine et intermodalité | Source historique FCS2 2010

Définir un montage type de financement des projets de mobilité de masse

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Les projets de transport de masse exigent des investissements lourds et des montages financiers complexes. Le Forum propose de formaliser un schéma-type mobilisant de façon lisible les contributions publiques, locales et éventuellement privées afin de faciliter la préparation et le financement de nouveaux projets.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: définir un montage type de financement des projets de mobilité de masse.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Définir un montage type de financement des projets de mobilité de masse », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Mettre en place un fonds spécial de financement de la mobilité

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum considère que les besoins d'investissement dans la mobilité durable justifient un instrument financier dédié et pérenne. Ce fonds doit permettre de concentrer des ressources, soutenir les projets structurants et réduire la dépendance à des décisions budgétaires ponctuelles pour chaque opération.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place un fonds spécial de financement de la mobilité.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Mettre en place un fonds spécial de financement de la mobilité », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Encourager la mobilité électrique

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Dans le prolongement de l'électrification des usages et de la décarbonation du mix, le Forum identifie la mobilité électrique comme une rupture technologique à préparer. La recommandation suppose le développement des usages, des infrastructures de recharge et de l'écosystème nécessaire à l'adoption des véhicules électriques.	Des sociétés de développement local, tramways, bus, RER et investissements ferroviaires structurants existent ou sont programmés. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La gouvernance reste éclatée; qualité de service, financement pérenne, planification urbanisme-déplacements, données, sécurité et desserte périurbaine varient fortement selon les villes. Écart à vérifier spécifiquement: encourager la mobilité électrique.	Instaurer une gouvernance métropolitaine de mobilité avec contrat de service, financement dédié, données ouvertes et objectifs de part modale. Formulation proposée: « Encourager la mobilité électrique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-20 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Utiliser l'INDH comme levier pour le développement de l'écologie urbaine et de l'économie circulaire et solidaire

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum propose d'utiliser l'Initiative Nationale pour le Développement Humain comme véhicule de projets combinant impact social et environnemental. Il évoque l'intégration, dans le portefeuille de projets INDH, d'une part dédiée aux actions de lutte contre le réchauffement climatique, d'écologie urbaine et d'économie circulaire et solidaire.	Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: utiliser l'INDH comme levier pour le développement de l'écologie urbaine et de l'économie circulaire et solidaire.	Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Utiliser l'INDH comme levier pour le développement de l'écologie urbaine et de l'économie circulaire et solidaire », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-05 | Santé et équité territoriale | Source historique FCS8 2024

Élaborer une carte sanitaire nationale concertée public-privé, accompagnée d'incitations fiscales pour réduire les inégalités territoriales en matière de soins

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Livre blanc constate une forte concentration territoriale de l'offre de soins. Il propose une carte sanitaire construite avec les acteurs publics et privés pour objectiver les besoins par territoire, puis des incitations permettant d'orienter davantage d'investissements et de professionnels vers les zones insuffisamment couvertes.	La réforme est engagée: couverture AMO élargie, GST, réhabilitation des centres, CHU, formation et système d'information. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'accès effectif, les ressources humaines, la qualité, les délais de prise en charge et l'équilibre public-privé demeurent très territorialisés. Écart à vérifier spécifiquement: élaborer une carte sanitaire nationale concertée public-privé, accompagnée d'incitations fiscales pour réduire les inégalités territoriales en matière de soins.	Piloter la carte sanitaire par des objectifs opposables d'accès, de ressources, de délai et de qualité, publiés par territoire. Formulation proposée: « Élaborer une carte sanitaire nationale concertée public-privé, accompagnée d'incitations fiscales pour réduire les inégalités territoriales en matière de soins », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-06 | Santé et équité territoriale | Source historique FCS8 2024

Accélérer le développement des infrastructures de santé et renforcer la formation médicale au Maroc**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La recommandation traite simultanément la capacité physique du système de santé et la disponibilité des ressources humaines. Le Forum appelle à accélérer les investissements dans les infrastructures et à augmenter les capacités de formation des médecins et autres professions de santé afin de répondre à la hausse des besoins et aux déficits territoriaux.	La réforme est engagée: couverture AMO élargie, GST, réhabilitation des centres, CHU, formation et système d'information. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'accès effectif, les ressources humaines, la qualité, les délais de prise en charge et l'équilibre public-privé demeurent très territorialisés. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer le développement des infrastructures de santé et renforcer la formation médicale au Maroc.	Piloter la carte sanitaire par des objectifs opposables d'accès, de ressources, de délai et de qualité, publiés par territoire. Formulation proposée: « Accélérer le développement des infrastructures de santé et renforcer la formation médicale au Maroc », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-09 | Tourisme et développement territorial | Source historique FCS8 2024

Promouvoir un tourisme durable à fort impact social pour favoriser un développement territorial inclusif**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum veut que le développement touristique produise davantage d'effets économiques et sociaux dans les territoires d'accueil. Il recommande des modèles intégrant durabilité environnementale, emploi local, activités génératrices de revenus et valorisation des spécificités régionales afin que la croissance du secteur soit plus inclusive.	Une feuille de route 2023-2026, des programmes de soutien à l'investissement et à la formation et des projets régionaux sont en cours. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Diversification géographique, durabilité, intégration des TPME locales, infrastructures d'accès et mesure de l'impact social restent inégales. Écart à vérifier spécifiquement: promouvoir un tourisme durable à fort impact social pour favoriser un développement territorial inclusif.	Évaluer chaque destination par nuitées, emplois formels locaux, achats locaux, pression sur l'eau et bénéfice territorial. Formulation proposée: « Promouvoir un tourisme durable à fort impact social pour favoriser un développement territorial inclusif », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-04 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Prendre en considération les flux futurs des personnes, des biens et des services et leurs modes de distribution entre et au sein des villes

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La planification urbaine doit anticiper non seulement l'habitat mais aussi les flux qui feront fonctionner la ville future. Le Forum recommande d'intégrer les déplacements de personnes, les flux logistiques et les services afin d'éviter que les réseaux et infrastructures soient dimensionnés sur la seule situation présente.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: prendre en considération les flux futurs des personnes, des biens et des services et leurs modes de distribution entre et au sein des villes.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Prendre en considération les flux futurs des personnes, des biens et des services et leurs modes de distribution entre et au sein des villes », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-05 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Privilégier les transports en commun de haute qualité et la mobilité douce et réduire la prédominance de la voiture dans les espaces urbains

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum considère que la forme urbaine et les choix de mobilité sont indissociables. Il recommande de planifier la ville autour d'une offre collective attractive et des modes actifs, afin de réduire la dépendance à la voiture individuelle, ses coûts fonciers et ses effets sur congestion, pollution et qualité du cadre de vie.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: privilégier les transports en commun de haute qualité et la mobilité douce et réduire la prédominance de la voiture dans les espaces urbains.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Privilégier les transports en commun de haute qualité et la mobilité douce et réduire la prédominance de la voiture dans les espaces urbains », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-06 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Investir dans l'urbanisation intermédiaire par l'encadrement des territoires ruraux en dotant les centres émergents des équipements et services de base renforçant leur attractivité

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Face à une urbanisation rapide et à la concentration de la croissance dans les grandes villes, le Forum propose de renforcer des centres intermédiaires dans les territoires ruraux. Les doter d'équipements et de services doit permettre d'accueillir une partie de la croissance, améliorer les conditions de vie et limiter une migration subie vers les métropoles.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: investir dans l'urbanisation intermédiaire par l'encadrement des territoires ruraux en dotant les centres émergents des équipements et services de base renforçant leur attractivité.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Investir dans l'urbanisation intermédiaire par l'encadrement des territoires ruraux en dotant les centres émergents des équipements et services de base renforçant leur attractivité », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-07 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Lutter contre l'étalement urbain et maximiser l'usage du sol (densification et construction en hauteur)

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le livre présente l'étalement urbain comme une source de consommation de terres agricoles et de coûts collectifs élevés en infrastructures et services. Il recommande une utilisation plus frugale du foncier par la densification et, lorsque pertinent, la construction en hauteur, afin de limiter l'extension horizontale des villes.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: lutter contre l'étalement urbain et maximiser l'usage du sol (densification et construction en hauteur).

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Lutter contre l'étalement urbain et maximiser l'usage du sol (densification et construction en hauteur) », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-08 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Veiller à une équité entre les propriétaires terriens en matière de plus-value urbanistique tout en préservant l'intérêt général

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
L'ouverture d'un foncier à l'urbanisation peut créer des plus-values très importantes, sans que celles-ci soient nécessairement réparties équitablement ni partagées avec la collectivité. Le Forum propose de mieux traiter cette création de valeur afin d'éviter les enrichissements arbitraires et de préserver une part au bénéfice de l'intérêt général.	Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: veiller à une équité entre les propriétaires terriens en matière de plus-value urbanistique tout en préservant l'intérêt général.	Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Veiller à une équité entre les propriétaires terriens en matière de plus-value urbanistique tout en préservant l'intérêt général », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-09 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

S'inspirer des modèles et savoirs urbanistiques ancestraux et s'ouvrir sur les expériences mondiales réussies

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum rappelle que le Maroc dispose d'un héritage millénaire de pratiques urbaines et que d'autres pays ont développé des solutions dont il est possible d'apprendre. La recommandation propose une planification « apprenante », capable de combiner savoirs locaux, retour d'expérience historique et meilleures pratiques internationales.	Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: s'inspirer des modèles et savoirs urbanistiques ancestraux et s'ouvrir sur les expériences mondiales réussies.	Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « S'inspirer des modèles et savoirs urbanistiques ancestraux et s'ouvrir sur les expériences mondiales réussies », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-10 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Allier l'anticipation conceptuelle à l'anticipation opérationnelle par l'acquisition de réserves foncières stratégiques autour des villes

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Anticiper la ville future ne suffit pas si les pouvoirs publics ne disposent pas du foncier nécessaire à sa mise en œuvre. Le Forum recommande la constitution en amont de réserves foncières stratégiques afin de pouvoir réaliser infrastructures, équipements et extensions urbaines sans subir ultérieurement des blocages ou des coûts excessifs.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: allier l'anticipation conceptuelle à l'anticipation opérationnelle par l'acquisition de réserves foncières stratégiques autour des villes.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Allier l'anticipation conceptuelle à l'anticipation opérationnelle par l'acquisition de réserves foncières stratégiques autour des villes », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-11 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

S'appuyer sur la prospective technologique pour anticiper certains aspects de la vie en ville

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Les technologies de rupture peuvent modifier rapidement mobilité, travail, commerce, services et usages de l'espace. Le Forum recommande que les documents de planification intègrent davantage de prospective afin d'éviter de figer pour des décennies des choix urbains fondés uniquement sur les pratiques actuelles.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: s'appuyer sur la prospective technologique pour anticiper certains aspects de la vie en ville.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « S'appuyer sur la prospective technologique pour anticiper certains aspects de la vie en ville », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-12 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Adopter une approche participative en impliquant davantage les citoyens dans l'élaboration des documents d'urbanisme

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum juge que les mécanismes formels de consultation existants ne permettent pas une implication réelle de la population. Il propose de faire de la planification un processus de mobilisation citoyenne autour d'une vision partagée de la ville, plutôt qu'un exercice principalement administratif et technique.	Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: adopter une approche participative en impliquant davantage les citoyens dans l'élaboration des documents d'urbanisme.	Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Adopter une approche participative en impliquant davantage les citoyens dans l'élaboration des documents d'urbanisme », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-13 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Renforcer la mixité sociale et fonctionnelle des espaces urbains à produire et privilégier la proximité

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum veut éviter des espaces urbains ségrégués par fonction ou catégorie sociale, générateurs de déplacements et d'exclusion. Il recommande de combiner davantage habitat, activités, services et catégories sociales et de privilégier la proximité pour faciliter l'accès quotidien aux besoins essentiels.	Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: renforcer la mixité sociale et fonctionnelle des espaces urbains à produire et privilégier la proximité.	Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Renforcer la mixité sociale et fonctionnelle des espaces urbains à produire et privilégier la proximité », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-14 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Veiller à ce que toutes les catégories sociales puissent jouir de leur droit à la ville et institutionnaliser la médiation

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La planification doit produire une ville accessible à toutes les catégories sociales, y compris les plus vulnérables. Le Forum associe ce « droit à la ville » à des mécanismes de médiation permettant de prévenir ou résoudre les conflits d'usage, d'aménagement ou d'accès aux espaces et services urbains.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: veiller à ce que toutes les catégories sociales puissent jouir de leur droit à la ville et institutionnaliser la médiation.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Veiller à ce que toutes les catégories sociales puissent jouir de leur droit à la ville et institutionnaliser la médiation », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-15 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Sécuriser la réalisation des infrastructures et équipements de base prévus par les plans d'aménagement par des plans d'actions budgétisés

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum souligne le faible taux de réalisation des équipements publics inscrits dans les documents d'urbanisme. Il propose que les réservations foncières et intentions des plans soient accompagnées de programmes d'action identifiant responsables, budgets et échéances afin que la planification produise effectivement les équipements annoncés.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: sécuriser la réalisation des infrastructures et équipements de base prévus par les plans d'aménagement par des plans d'actions budgétisés.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Sécuriser la réalisation des infrastructures et équipements de base prévus par les plans d'aménagement par des plans d'actions budgétisés », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-16 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Revisiter le cadre juridique pour une planification urbaine rapide et souple**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le livre constate que l'élaboration de certains documents d'urbanisme peut prendre plusieurs années, au point de rendre leur contenu dépassé avant même leur adoption. Il recommande de simplifier et accélérer les procédures juridiques tout en permettant une adaptation plus rapide aux évolutions des territoires.	Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: revisiter le cadre juridique pour une planification urbaine rapide et souple.	Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Revisiter le cadre juridique pour une planification urbaine rapide et souple », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-17 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Repenser la planification urbaine pour donner plus de flexibilité à l'expression de projets urbains innovants**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum juge que des règles de zonage et d'usage du sol trop rigides peuvent empêcher des projets utiles ou innovants. Il propose une planification qui fixe les objectifs et garanties essentielles mais laisse davantage de marge à des solutions urbaines nouvelles, dès lors qu'elles respectent l'intérêt général.	Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: repenser la planification urbaine pour donner plus de flexibilité à l'expression de projets urbains innovants.	Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Repenser la planification urbaine pour donner plus de flexibilité à l'expression de projets urbains innovants », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-19 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Impliquer davantage les élus locaux dans le processus de planification urbaine et d'évaluation, avec des moyens humains, matériels et financiers adéquats

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum défend une gouvernance qui combine régulation nationale et territorialisation des décisions. Il recommande de renforcer le rôle effectif des élus locaux dans la conception et l'évaluation des plans, mais aussi de leur donner les ressources nécessaires pour exercer cette responsabilité.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: impliquer davantage les élus locaux dans le processus de planification urbaine et d'évaluation, avec des moyens humains, matériels et financiers adéquats.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Impliquer davantage les élus locaux dans le processus de planification urbaine et d'évaluation, avec des moyens humains, matériels et financiers adéquats », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS7-2022-20 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS7 2022

Mettre en place de nouveaux mécanismes de financement de l'urbanisation

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

L'ouverture de nouveaux espaces urbains et la réalisation des équipements associés exigent des ressources que les budgets publics classiques ne peuvent pas toujours fournir. Le Forum propose des mécanismes innovants, notamment partenariats public-privé, aménagement concerté, sociétés foncières ou financements internationaux, pour financer l'urbanisation de façon plus soutenable.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place de nouveaux mécanismes de financement de l'urbanisation.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Mettre en place de nouveaux mécanismes de financement de l'urbanisation », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-13 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS8 2024

Mettre en place des Small Business Acts régionaux pour attirer de nouveaux investisseurs et restaurer la confiance des entrepreneurs**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum propose que chaque Région offre aux nouveaux investisseurs et entrepreneurs un ensemble cohérent de garanties et d'appuis. Le « pack trio » évoqué dans le Livre blanc combine mesures de financement, accès au marché et développement des talents, complétés par la mise en valeur des réussites entrepreneuriales du territoire.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place des Small Business Acts régionaux pour attirer de nouveaux investisseurs et restaurer la confiance des entrepreneurs.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Mettre en place des Small Business Acts régionaux pour attirer de nouveaux investisseurs et restaurer la confiance des entrepreneurs », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-16 | Urbanisme, foncier et droit à la ville | Source historique FCS8 2024

Améliorer et rendre plus efficaces les espaces de dialogue entre la Région, le secteur privé/CGEM et le monde académique**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum propose un dialogue territorial plus structuré entre autorités régionales, entreprises et institutions académiques. L'objectif est de mieux faire correspondre politiques de développement, besoins des industriels et formation des talents, notamment au travers de programmes sur mesure, projets étudiants-entreprises et initiatives entrepreneuriales universitaires.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Des programmes existent sur l'habitat, les centres ruraux émergents, la rénovation et le développement territorial intégré. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les documents d'urbanisme restent souvent lents, peu articulés aux budgets, aux mobilités et au climat; participation, médiation, réserves foncières et captation de la plus-value sont inégales. Écart à vérifier spécifiquement: améliorer et rendre plus efficaces les espaces de dialogue entre la Région, le secteur privé/CGEM et le monde académique.

PISTE D'ACTUALISATION

Lier chaque document d'urbanisme à un plan d'action chiffré, une stratégie foncière, un volet climat-mobilité et un mécanisme de participation et d'évaluation. Formulation proposée: « Améliorer et rendre plus efficaces les espaces de dialogue entre la Région, le secteur privé/CGEM et le monde académique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Thème 5 — État, Gouvernance & Transformation Numérique

24 propositions

FCS5-2016-17 Décentralisation, politiques publiques et dialogue Source historique FCS5 2016		
Créer un Comité Interministériel du Développement Durable (CI2D)		Partiellement réalisée Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE	
Le Forum identifie un besoin de cohérence entre politiques nationales et régionales de développement durable. Le CI2D proposé doit veiller à la prise en compte du développement durable dans les Plans de Développement Régionaux, assurer leur articulation avec la stratégie nationale et évaluer et suivre les projets.	La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.	
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION	
Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: créer un Comité Interministériel du Développement Durable (CI2D).	Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « Créer un Comité Interministériel du Développement Durable (CI2D) », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.	

Créer une instance nationale chargée des orientations stratégiques, normes, réglementations et évaluation des documents d'urbanisme et recentrer les agences urbaines sur la planification**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum propose de distinguer plus clairement les fonctions nationales de doctrine, régulation et évaluation des fonctions territoriales de planification. Une instance nationale fixerait orientations et normes tandis que les agences urbaines seraient recentrées sur leur rôle de planification et d'accompagnement des territoires.	La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: créer une instance nationale chargée des orientations stratégiques, normes, réglementations et évaluation des documents d'urbanisme et recentrer les agences urbaines sur la planification.	Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « Créer une instance nationale chargée des orientations stratégiques, normes, réglementations et évaluation des documents d'urbanisme et recentrer les agences urbaines sur la planification », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

S'appuyer sur l'observation des territoires, la collecte de données et la généralisation de la digitalisation pour une planification plus précise et transparente**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Une gouvernance moderne nécessite, selon le Forum, une meilleure connaissance des territoires. La recommandation vise à systématiser l'observation, la collecte et le partage de données et à utiliser la digitalisation pour éclairer les choix, suivre les évolutions et rendre la planification plus précise et plus transparente.	La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: s'appuyer sur l'observation des territoires, la collecte de données et la généralisation de la digitalisation pour une planification plus précise et transparente.	Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « S'appuyer sur l'observation des territoires, la collecte de données et la généralisation de la digitalisation pour une planification plus précise et transparente », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-04 | Décentralisation, politiques publiques et dialogue | Source historique FCS8 2024

Moderniser la gouvernance des initiatives publiques pour un impact optimal, notamment en séparant la planification de la gestion opérationnelle**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum recommande une gouvernance publique plus lisible et plus professionnelle des projets structurants. Il met notamment en avant la distinction entre la phase de conception et de construction (« Build ») et la gestion durable des actifs et services (« Run »), ainsi qu'un suivi rigoureux permettant d'identifier les blocages et ajuster les projets en cours de route.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: moderniser la gouvernance des initiatives publiques pour un impact optimal, notamment en séparant la planification de la gestion opérationnelle.

PISTE D'ACTUALISATION

Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « Moderniser la gouvernance des initiatives publiques pour un impact optimal, notamment en séparant la planification de la gestion opérationnelle », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-14 | Décentralisation, politiques publiques et dialogue | Source historique FCS8 2024

Accélérer la déconcentration et la décentralisation tout en renforçant l'autonomie des collectivités territoriales**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le développement de l'investissement privé dans les territoires nécessite, selon le Forum, des décisions plus proches du terrain. La recommandation vise à donner davantage de capacité d'action aux collectivités et services territoriaux afin qu'ils puissent adapter l'accompagnement des investisseurs aux spécificités régionales et agir avec plus de rapidité.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer la déconcentration et la décentralisation tout en renforçant l'autonomie des collectivités territoriales.

PISTE D'ACTUALISATION

Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « Accélérer la déconcentration et la décentralisation tout en renforçant l'autonomie des collectivités territoriales », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-18 | Décentralisation, politiques publiques et dialogue | Source historique FCS8 2024

Améliorer le cadre législatif et réglementaire en renforçant le dialogue public-privé dès la conception et en accélérant les décrets d'application**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum recommande d'associer davantage les acteurs privés à la préparation des textes qui affectent l'activité économique afin d'en améliorer l'applicabilité. Il insiste aussi sur la publication rapide des textes d'application, sans lesquels des réformes adoptées peuvent rester longtemps sans effet concret.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: améliorer le cadre législatif et réglementaire en renforçant le dialogue public-privé dès la conception et en accélérant les décrets d'application.

PISTE D'ACTUALISATION

Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « Améliorer le cadre législatif et réglementaire en renforçant le dialogue public-privé dès la conception et en accélérant les décrets d'application », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS8-2024-19 | Décentralisation, politiques publiques et dialogue | Source historique FCS8 2024

Renforcer la communication et la simplification de l'offre publique pour les acteurs privés**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc constate que les entreprises ne connaissent pas toujours les dispositifs publics d'aide, d'investissement ou d'accompagnement, ou les trouvent trop complexes. Il recommande de rendre cette offre plus lisible, plus accessible et plus simple à mobiliser afin que les dispositifs existants produisent davantage d'impact.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La régionalisation, la déconcentration, les CRI réformés, l'ANGSPE et de nouvelles politiques territoriales ont créé des cadres de gouvernance plus clairs. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Le transfert effectif des compétences, des budgets et des données, la séparation stratégie-opérations, le dialogue public-privé et l'évaluation restent incomplets. Écart à vérifier spécifiquement: renforcer la communication et la simplification de l'offre publique pour les acteurs privés.

PISTE D'ACTUALISATION

Associer chaque compétence transférée à un responsable, un budget, des données ouvertes, un délai et un indicateur de résultat territorial. Formulation proposée: « Renforcer la communication et la simplification de l'offre publique pour les acteurs privés », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-19 | Réseaux, efficacité et économie circulaire | Source historique FCS5 2016

Faire de l'État et des collectivités locales des exemples d'efficacité énergétique, de mobilité durable et d'écoresponsabilité

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum estime que les acteurs publics doivent être exemplaires pour crédibiliser les politiques de transition. Il recommande que l'État et les collectivités appliquent à leur propre patrimoine, leurs achats, leurs déplacements et leur fonctionnement les principes d'efficacité énergétique, de mobilité durable et d'écoresponsabilité qu'ils souhaitent diffuser.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Les objectifs d'efficacité, de décarbonation et d'économie circulaire sont désormais inscrits dans les politiques publiques et certains projets industriels. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Stockage, injection bidirectionnelle, électrification des usages, recyclage à échelle industrielle et exemplarité publique restent en déploiement incomplet. Écart à vérifier spécifiquement: faire de l'État et des collectivités locales des exemples d'efficacité énergétique, de mobilité durable et d'écoresponsabilité.

PISTE D'ACTUALISATION

Fixer une feuille de route opérationnelle avec volumes de stockage, capacités d'injection, économies vérifiées, taux de valorisation et achats publics verts. Formulation proposée: « Faire de l'État et des collectivités locales des exemples d'efficacité énergétique, de mobilité durable et d'écoresponsabilité », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-01 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Créer un Observatoire des services publics en ligne, outil d'évaluation et de suivi de la qualité des services

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum constate que le nombre de téléservices augmente mais que leur qualité, leur accessibilité et leur usage restent inégaux. Il propose un observatoire indépendant réalisant des enquêtes auprès des usagers et des administrations, produisant des rapports réguliers et permettant une évaluation homogène et comparative des services en ligne.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: créer un Observatoire des services publics en ligne, outil d'évaluation et de suivi de la qualité des services.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Créer un Observatoire des services publics en ligne, outil d'évaluation et de suivi de la qualité des services », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-02 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Mettre en place un indice de ranking des Administrations marocaines en matière de services publics en ligne

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le classement proposé doit rendre visibles les écarts de maturité entre administrations et créer une incitation à l'amélioration. Il s'inscrit dans une logique de mesure comparative portant sur la disponibilité, la qualité et l'usage effectif des services publics en ligne.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place un indice de ranking des Administrations marocaines en matière de services publics en ligne.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Mettre en place un indice de ranking des Administrations marocaines en matière de services publics en ligne », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-03 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Normaliser les référentiels et en particulier mettre en place un identifiant unique usager

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum identifie l'absence de référentiels communs comme un frein majeur à l'échange de données entre administrations. La recommandation vise à harmoniser ces référentiels et à créer un identifiant unique permettant de reconnaître l'utilisateur de manière cohérente dans les différents systèmes publics.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: normaliser les référentiels et en particulier mettre en place un identifiant unique usager.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Normaliser les référentiels et en particulier mettre en place un identifiant unique usager », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-04 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Interdire à une Administration de demander à l'utilisateur un document produit par une autre Administration lorsqu'elle peut l'obtenir directement**Partiellement réalisée**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La recommandation veut éviter que le citoyen ou l'entreprise serve d'intermédiaire entre administrations publiques. Elle suppose que les administrations échangent directement les données et documents qu'elles détiennent, afin de réduire les déplacements, simplifier les procédures et tirer pleinement parti de la dématérialisation.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: interdire à une Administration de demander à l'utilisateur un document produit par une autre Administration lorsqu'elle peut l'obtenir directement.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Interdire à une Administration de demander à l'utilisateur un document produit par une autre Administration lorsqu'elle peut l'obtenir directement », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-05 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Faire participer l'utilisateur lors de toute démarche de conception d'un nouveau service en ligne**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum considère que les services eGov sont trop souvent conçus du seul point de vue de l'administration. Il recommande d'associer les utilisateurs dès la conception afin de partir de leurs besoins, de leurs parcours et de leurs contraintes, et d'améliorer ainsi l'utilité et l'adoption des nouveaux services.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: faire participer l'utilisateur lors de toute démarche de conception d'un nouveau service en ligne.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Faire participer l'utilisateur lors de toute démarche de conception d'un nouveau service en ligne », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-06 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Recueillir le feedback de l'utilisateur sur les services mis en place avec une gestion complète des réclamations

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La mise en ligne d'un service ne doit pas être considérée comme l'achèvement du projet. Le Forum recommande des mécanismes permanents de retour utilisateur, de suivi des réclamations et de correction afin d'améliorer continuellement les services et de responsabiliser les administrations sur la qualité perçue.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: recueillir le feedback de l'utilisateur sur les services mis en place avec une gestion complète des réclamations.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Recueillir le feedback de l'utilisateur sur les services mis en place avec une gestion complète des réclamations », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-07 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Adopter une approche progressive et pragmatique en matière de déploiement des services en ligne

Réalisée - à consolider

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum privilégie des déploiements progressifs, permettant d'obtenir des bénéfices rapides, d'apprendre des usages réels et de corriger avant généralisation. Cette approche vise à limiter les projets trop lourds ou trop longs et à construire la confiance par des résultats visibles.	L'approche progressive et pragmatique est devenue la pratique courante; elle doit désormais être complétée par des objectifs d'usage, de qualité et d'interopérabilité.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: adopter une approche progressive et pragmatique en matière de déploiement des services en ligne.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Adopter une approche progressive et pragmatique en matière de déploiement des services en ligne », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-08 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Mettre en place le Guichet Unique sécurisé des services eGov

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document veut simplifier l'accès aux téléservices en évitant à l'utilisateur de naviguer entre de multiples portails administratifs. Le guichet unique doit offrir un point d'entrée sécurisé vers les services publics, avec une expérience cohérente et une authentification maîtrisée.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place le Guichet Unique sécurisé des services eGov.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Mettre en place le Guichet Unique sécurisé des services eGov », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-09 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Penser aux usagers non connectés en encourageant des centres de services locaux

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum souligne que la dématérialisation ne doit pas exclure les citoyens sans accès internet ou sans autonomie numérique. Il propose des centres de services de proximité où les usagers peuvent être accompagnés pour effectuer leurs démarches en ligne.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: penser aux usagers non connectés en encourageant des centres de services locaux.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Penser aux usagers non connectés en encourageant des centres de services locaux », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-10 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Maintenir la confiance des usagers dans les e-services, notamment par un mécanisme de correction rapide en cas d'erreur

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

La confiance est identifiée comme une condition de l'adoption des services en ligne. Le Forum recommande des dispositifs capables de détecter, signaler et corriger rapidement les erreurs ou dysfonctionnements afin qu'un problème ponctuel ne dégrade pas durablement la confiance dans le canal numérique.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: maintenir la confiance des usagers dans les e-services, notamment par un mécanisme de correction rapide en cas d'erreur.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Maintenir la confiance des usagers dans les e-services, notamment par un mécanisme de correction rapide en cas d'erreur », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-11 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Réduire les coûts d'acquisition et d'exploitation des systèmes d'information de l'État

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum ne réduit pas l'eGov à la création de nouveaux services : il demande aussi d'améliorer l'efficacité du système d'information public. La recommandation vise à diminuer les coûts d'investissement et d'exploitation grâce à davantage de mutualisation, de standardisation et de maîtrise des choix technologiques.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: réduire les coûts d'acquisition et d'exploitation des systèmes d'information de l'État.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Réduire les coûts d'acquisition et d'exploitation des systèmes d'information de l'État », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Encourager les partenariats en mode public-privé pour mobiliser les moyens d'investissement et contrôler qualité et coûts**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum propose de recourir au secteur privé lorsque cela permet de mobiliser plus rapidement les investissements, l'expertise ou les capacités d'exploitation nécessaires. Les partenariats doivent toutefois être structurés de manière à garder un contrôle sur la qualité de service et sur les coûts supportés par la puissance publique.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: encourager les partenariats en mode public-privé pour mobiliser les moyens d'investissement et contrôler qualité et coûts.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Encourager les partenariats en mode public-privé pour mobiliser les moyens d'investissement et contrôler qualité et coûts », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Procéder à l'évaluation systématique des projets eGov**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le document appelle à mesurer les résultats réels des projets eGov plutôt qu'à suivre seulement leur réalisation technique. L'évaluation doit permettre d'apprécier l'usage, la qualité de service, les bénéfices pour l'usager et l'administration, ainsi que les coûts, afin d'éclairer les décisions futures.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: procéder à l'évaluation systématique des projets eGov.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Procéder à l'évaluation systématique des projets eGov », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS3-2012-14 | Services publics numériques et IA | Source historique FCS3 2012

Abandonner progressivement la production systématique de documents papier et évoluer vers un système déclaratif

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum estime que la dématérialisation doit conduire à repenser les procédures, et non simplement à reproduire les formulaires papier en ligne. Il recommande de réduire progressivement les justificatifs physiques et d'évoluer vers un fonctionnement plus déclaratif, avec contrôles ciblés et échanges de données entre administrations.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: abandonner progressivement la production systématique de documents papier et évoluer vers un système déclaratif.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Abandonner progressivement la production systématique de documents papier et évoluer vers un système déclaratif », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

CSMD-2020-01 | Services publics numériques et IA | Source historique CSMD 2020

Adopter de manière agile et urgente la digitalisation et l'Intelligence Artificielle à tous les niveaux

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La contribution voit la digitalisation et l'IA comme des leviers immédiats pour refondre les processus, fiabiliser les opérations, réduire délais et coûts et améliorer l'analyse, la décision, la prévision et la gestion des risques. Elle appelle aussi à adapter réglementation, investissements et formation, tout en orientant une partie de l'effort vers une offre technologique marocaine exportable.	Le Maroc dispose désormais de portails nationaux, de la loi 55-19, d'une stratégie numérique et de chantiers d'interopérabilité et d'IA. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
L'expérience reste fragmentée entre administrations; l'identité, l'échange de données, l'inclusion hors ligne et la mesure publique de la qualité ne sont pas encore unifiées. Écart à vérifier spécifiquement: adopter de manière agile et urgente la digitalisation et l'Intelligence Artificielle à tous les niveaux.	Passer d'une logique de numérisation de procédures à un parcours usager de bout en bout, interopérable, mesuré et accessible hors ligne. Formulation proposée: « Adopter de manière agile et urgente la digitalisation et l'Intelligence Artificielle à tous les niveaux », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Adopter une révision du code du travail pour renforcer la protection des salariés tout en soutenant le développement des entreprises**Toujours pertinente**

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Livre blanc estime que le cadre du travail doit mieux concilier protection des salariés, évolution des formes d'emploi et besoin de compétitivité des entreprises. Il appelle à une actualisation du code permettant davantage de clarté et d'adaptation sans dégrader les garanties fondamentales des travailleurs.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La réforme du Code du travail était encore en concertation en 2025; la proposition est pleinement actuelle et doit déboucher sur un calendrier législatif et des indicateurs d'application.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La réforme législative n'est pas achevée; nouvelles formes de travail, contrôle, formalisation, inclusion des femmes et équilibre protection-flexibilité restent à traiter. Écart à vérifier spécifiquement: adopter une révision du code du travail pour renforcer la protection des salariés tout en soutenant le développement des entreprises.

PISTE D'ACTUALISATION

Conclure une réforme mesurable du travail couvrant plateformes, télétravail, temps partiel, contrôle effectif, formalisation et participation économique des femmes. Formulation proposée: « Adopter une révision du code du travail pour renforcer la protection des salariés tout en soutenant le développement des entreprises », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

Thème 6 — Maroc en Afrique & Intégration Régionale

26 propositions

FCS4-2015-14 Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique Source historique FCS4 2015	
Prendre en compte la dimension culturelle africaine dans la formation et au sein des entreprises	Toujours pertinente Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document souligne que la réussite des partenariats et implantations ne dépend pas seulement de compétences techniques. Il recommande de développer l'interculturalité, la connaissance des contextes africains et la capacité à travailler avec des équipes et partenaires issus de cultures différentes.	La coopération Sud-Sud, la formation d'étudiants et cadres africains et les initiatives diplomatiques sont nombreuses. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: prendre en compte la dimension culturelle africaine dans la formation et au sein des entreprises.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Prendre en compte la dimension culturelle africaine dans la formation et au sein des entreprises », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-15 Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique Source historique FCS4 2015	
Mettre en place une stratégie à long terme dans le domaine de la formation et du partage des savoir-faire avec l'Afrique	Toujours pertinente Statut préliminaire d'audit
CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum souhaite dépasser les actions ponctuelles de coopération académique. Il propose une stratégie durable comprenant échanges universitaires, formation de cadres, circulation d'étudiants et de formateurs, et partage de savoir-faire afin d'inscrire le capital humain au cœur du partenariat Maroc-Afrique.	La coopération Sud-Sud, la formation d'étudiants et cadres africains et les initiatives diplomatiques sont nombreuses. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place une stratégie à long terme dans le domaine de la formation et du partage des savoir-faire avec l'Afrique.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Mettre en place une stratégie à long terme dans le domaine de la formation et du partage des savoir-faire avec l'Afrique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-16 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS4 2015

Promouvoir le développement du capital humain africain et des réseaux sectoriels et alumni

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum voit dans les réseaux de diplômés, professionnels et experts un levier durable de coopération. La recommandation vise à structurer et animer ces réseaux par secteurs et par communautés d'alumni afin de faciliter les échanges de compétences, les partenariats et l'identification d'opportunités.	La coopération Sud-Sud, la formation d'étudiants et cadres africains et les initiatives diplomatiques sont nombreuses. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: promouvoir le développement du capital humain africain et des réseaux sectoriels et alumni.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Promouvoir le développement du capital humain africain et des réseaux sectoriels et alumni », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-17 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS4 2015

Créer une structure permanente rattachée au Chef du gouvernement pour la réflexion, la coordination et la mise en œuvre de la synergie socio-économique Maroc-Afrique

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum constate que de nombreuses actions marocaines en Afrique sont conduites de façon dispersée. Il propose une structure de coordination de haut niveau capable de fédérer les acteurs publics et privés, organiser les efforts, aligner les initiatives et suivre la mise en œuvre de l'ambition économique africaine du Maroc.	La coordination Maroc-Afrique s'est densifiée, mais une nouvelle structure rattachée au Chef du gouvernement n'est pas nécessairement la bonne réponse; privilégier un pilotage interministériel mesuré.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: créer une structure permanente rattachée au Chef du gouvernement pour la réflexion, la coordination et la mise en œuvre de la synergie socio-économique Maroc-Afrique.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Créer une structure permanente rattachée au Chef du gouvernement pour la réflexion, la coordination et la mise en œuvre de la synergie socio-économique Maroc-Afrique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-18 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS4 2015

Mettre en place un fonds souverain marocain dédié au soutien du développement et des investissements en Afrique

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le document identifie le financement comme une condition d'une présence économique durable. Il propose un véhicule souverain capable de prendre des participations et d'accompagner le financement d'entreprises et de projets d'infrastructures africains, en cohérence avec la stratégie du Maroc sur le continent.	Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement est national; avant un fonds souverain africain dédié, clarifier l'additionnalité par rapport aux banques, garanties et véhicules existants.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: mettre en place un fonds souverain marocain dédié au soutien du développement et des investissements en Afrique.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Mettre en place un fonds souverain marocain dédié au soutien du développement et des investissements en Afrique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-19 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS4 2015

Créer un Observatoire des Relations économiques Maroc-Afrique

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum propose un dispositif permanent de suivi des relations économiques et de ses propres recommandations. L'observatoire doit produire études et indicateurs, suivre l'évolution des échanges et investissements, organiser des rencontres et maintenir dans le temps la réflexion sur le partenariat Maroc-Afrique ; l'ACSM envisageait d'en assurer le portage.	Plutôt qu'un nouvel observatoire, produire un tableau de bord public consolidé des échanges, investissements, emplois, contenu local et risques Maroc-Afrique.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: créer un Observatoire des Relations économiques Maroc-Afrique.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Créer un Observatoire des Relations économiques Maroc-Afrique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-06 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS5 2016

Accélérer l'intégration régionale des réseaux électriques pour mutualiser les moyens de production

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum considère les interconnexions régionales comme un moyen d'améliorer la sécurité énergétique et d'intégrer davantage de production renouvelable. La mutualisation des capacités entre pays doit permettre de mieux gérer les pointes, les surplus et l'intermittence tout en réduisant le besoin de capacités isolées dans chaque système national.	La coopération Sud-Sud, la formation d'étudiants et cadres africains et les initiatives diplomatiques sont nombreuses. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer l'intégration régionale des réseaux électriques pour mutualiser les moyens de production.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Accélérer l'intégration régionale des réseaux électriques pour mutualiser les moyens de production », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS5-2016-09 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS5 2016

Favoriser les échanges et le partage de savoir-faire et de bonnes pratiques entre le Maroc et les autres pays africains sur l'électrification rurale, les énergies renouvelables et les interconnexions

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum inscrit la transition énergétique marocaine dans une perspective africaine. Il propose de valoriser l'expérience acquise au Maroc en électrification rurale, développement des renouvelables et interconnexions, tout en favorisant un échange réciproque de pratiques et la constitution de partenariats énergétiques continentaux.	La coopération Sud-Sud, la formation d'étudiants et cadres africains et les initiatives diplomatiques sont nombreuses. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: favoriser les échanges et le partage de savoir-faire et de bonnes pratiques entre le Maroc et les autres pays africains sur l'électrification rurale, les énergies renouvelables et les interconnexions.	Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Favoriser les échanges et le partage de savoir-faire et de bonnes pratiques entre le Maroc et les autres pays africains sur l'électrification rurale, les énergies renouvelables et les interconnexions », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-04 | Capital humain et gouvernance Maroc-Afrique | Source historique FCS6 2018

Engager une réflexion générale sur le modèle de développement africain et créer des laboratoires d'idées dans ce sens

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Les interventions du Forum appellent à ne pas reproduire mécaniquement des modèles importés. La proposition vise à créer des espaces associant décideurs, entreprises, chercheurs et autres parties prenantes pour concevoir, tester et améliorer des modèles de développement et d'industrialisation pensés à partir des réalités africaines.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

La coopération Sud-Sud, la formation d'étudiants et cadres africains et les initiatives diplomatiques sont nombreuses. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

La coordination économique permanente, les réseaux alumni, la capitalisation des savoir-faire, l'ancrage culturel et l'évaluation de l'impact restent peu structurés publiquement. Écart à vérifier spécifiquement: engager une réflexion générale sur le modèle de développement africain et créer des laboratoires d'idées dans ce sens.

PISTE D'ACTUALISATION

Passer d'initiatives dispersées à un portefeuille Maroc-Afrique suivi: compétences locales, alumni, transfert de savoir-faire et indicateurs de valeur partagée. Formulation proposée: « Engager une réflexion générale sur le modèle de développement africain et créer des laboratoires d'idées dans ce sens », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-01 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Accélérer la signature d'accords de libre-échange régionaux et de conventions de non double-imposition avec les pays africains et les principales places financières

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum considère que la progression des échanges Maroc-Afrique passe par la réduction des barrières commerciales, fiscales et juridiques. La recommandation vise à sécuriser et fluidifier les flux d'affaires, d'investissement et de services entre le Maroc et ses partenaires africains.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: accélérer la signature d'accords de libre-échange régionaux et de conventions de non double-imposition avec les pays africains et les principales places financières.

PISTE D'ACTUALISATION

Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Accélérer la signature d'accords de libre-échange régionaux et de conventions de non double-imposition avec les pays africains et les principales places financières », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-02 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Créer à Casablanca une place de marché africaine, espace d'échange et de cotation de matières premières et produits finis

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La recommandation cherche à renforcer le rôle de Casablanca comme plateforme économique et financière africaine. L'idée est de créer un lieu de cotation et d'échange facilitant les transactions sur des matières premières et produits africains, et donnant davantage de profondeur aux marchés régionaux.	Une bourse africaine de matières premières à Casablanca n'a pas émergé comme instrument central; tester d'abord les besoins réels de marché, de données, de clearing et de liquidité.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: créer à Casablanca une place de marché africaine, espace d'échange et de cotation de matières premières et produits finis.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Créer à Casablanca une place de marché africaine, espace d'échange et de cotation de matières premières et produits finis », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-03 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Déployer des mesures incitatives adéquates pour accompagner les opérateurs marocains dans les projets d'infrastructures en Afrique

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum estime que les compétences marocaines en ingénierie, droit des affaires, investissement et réalisation de grands projets constituent un savoir-faire exportable. Il propose des dispositifs incitatifs pour aider ces opérateurs à se positionner sur les projets d'infrastructures africains et à y construire des partenariats durables.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: déployer des mesures incitatives adéquates pour accompagner les opérateurs marocains dans les projets d'infrastructures en Afrique.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Déployer des mesures incitatives adéquates pour accompagner les opérateurs marocains dans les projets d'infrastructures en Afrique », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-04 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Mobiliser les forces vives marocaines pour la promotion et la réalisation d'infrastructures transnationales africaines

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le document souligne que certaines infrastructures clés doivent être pensées à l'échelle de plusieurs pays plutôt qu'à l'intérieur des frontières nationales. Il appelle les entreprises, experts et institutions marocaines à contribuer à la conception, au financement et à la réalisation de projets transnationaux créant de la connectivité régionale.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: mobiliser les forces vives marocaines pour la promotion et la réalisation d'infrastructures transnationales africaines.

PISTE D'ACTUALISATION

Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Mobiliser les forces vives marocaines pour la promotion et la réalisation d'infrastructures transnationales africaines », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-05 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Favoriser le partage des savoir-faire développés au Maroc sur des programmes importants et réalisés avec succès

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum cite l'expérience marocaine dans les autoroutes, le rail, les ports, l'électrification et les politiques sectorielles comme un capital d'expérience à valoriser. Il recommande des mécanismes structurés de transfert et de partage de ces retours d'expérience avec les pays africains partenaires.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: favoriser le partage des savoir-faire développés au Maroc sur des programmes importants et réalisés avec succès.

PISTE D'ACTUALISATION

Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Favoriser le partage des savoir-faire développés au Maroc sur des programmes importants et réalisés avec succès », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-06 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Communiquer au niveau africain sur l'évolution du tissu de PME marocaines à travers les grandes mutations de l'économie marocaine

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Forum veut présenter l'expérience marocaine de développement et de modernisation des PME comme un cas utile aux partenaires africains. La recommandation consiste à mieux documenter et diffuser cette trajectoire, ses réussites et ses mécanismes d'accompagnement afin de créer des références et des opportunités de coopération.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: communiquer au niveau africain sur l'évolution du tissu de PME marocaines à travers les grandes mutations de l'économie marocaine.

PISTE D'ACTUALISATION

Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Communiquer au niveau africain sur l'évolution du tissu de PME marocaines à travers les grandes mutations de l'économie marocaine », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-07 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Créer une plate-forme numérique africaine pour faciliter l'accès aux marchés africains et bâtir des partenariats locaux

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE

Les PME disposent souvent de peu d'informations fiables sur les opportunités, partenaires et conditions d'accès aux marchés africains. Le Forum propose une plateforme numérique mettant en relation les acteurs, donnant accès à l'information économique et facilitant l'identification de partenaires locaux.

MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE

Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.

ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE

Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: créer une plate-forme numérique africaine pour faciliter l'accès aux marchés africains et bâtir des partenariats locaux.

PISTE D'ACTUALISATION

Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Créer une plate-forme numérique africaine pour faciliter l'accès aux marchés africains et bâtir des partenariats locaux », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-08 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Promouvoir le portage des PME par les grandes entreprises et les institutionnels dans leurs projets africains

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum propose que les grandes entreprises marocaines déjà implantées en Afrique entraînent dans leur sillage des PME nationales. Ce portage peut prendre la forme de sous-traitance, de partenariats, de référencement ou d'intégration dans des projets plus larges, afin de réduire le coût et le risque d'entrée sur de nouveaux marchés.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: promouvoir le portage des PME par les grandes entreprises et les institutionnels dans leurs projets africains.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Promouvoir le portage des PME par les grandes entreprises et les institutionnels dans leurs projets africains », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-09 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Inciter au regroupement de PME pour atteindre une taille critique face à la concurrence mondiale

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Pour répondre à des appels d'offres et marchés de taille importante, les PME peuvent manquer de capacités financières, techniques ou commerciales. Le Forum recommande de favoriser des groupements ou consortiums permettant de mutualiser les moyens, présenter des offres plus complètes et atteindre une taille critique.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: inciter au regroupement de PME pour atteindre une taille critique face à la concurrence mondiale.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Inciter au regroupement de PME pour atteindre une taille critique face à la concurrence mondiale », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-10 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Faire du Maroc une plate-forme de transition et d'incubation pour les entreprises africaines

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum ne conçoit pas les relations économiques à sens unique : le Maroc doit aussi servir de plateforme aux entreprises africaines souhaitant se structurer, se financer, accéder à des expertises ou se développer vers d'autres marchés. La recommandation vise donc à créer un environnement d'incubation et de passage pour ces entreprises.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: faire du Maroc une plate-forme de transition et d'incubation pour les entreprises africaines.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Faire du Maroc une plate-forme de transition et d'incubation pour les entreprises africaines », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-11 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Permettre à l'ANPME de financer des interventions d'experts marocains auprès des PME africaines

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La recommandation propose de transformer l'expertise marocaine en outil concret de coopération économique. Elle envisage que l'agence marocaine chargée des PME puisse soutenir financièrement des missions d'experts marocains auprès de PME africaines afin de partager méthodes, outils de gestion et savoir-faire de développement.	L'ANPME est devenue Maroc PME; reformuler l'outil autour d'un mécanisme d'export d'expertise et de cofinancement, plutôt que d'une institution nommée.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: permettre à l'ANPME de financer des interventions d'experts marocains auprès des PME africaines.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Permettre à l'ANPME de financer des interventions d'experts marocains auprès des PME africaines », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-12 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Inciter les entreprises marocaines à investir dans le recrutement et la formation de compétences africaines

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum considère la mobilité des compétences comme une condition de réussite de l'expansion économique en Afrique. Il recommande aux entreprises marocaines de recruter, former et faire évoluer davantage de talents africains, avec un cadre bilatéral facilitant lorsque nécessaire les contrats de travail et la mobilité professionnelle.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: inciter les entreprises marocaines à investir dans le recrutement et la formation de compétences africaines.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Inciter les entreprises marocaines à investir dans le recrutement et la formation de compétences africaines », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS4-2015-13 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS4 2015

Inciter les entreprises marocaines en Afrique à intégrer un maximum de compétences locales

Partiellement réalisée

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
L'implantation marocaine doit, selon le Forum, créer des opportunités dans les pays partenaires et ne pas reposer uniquement sur des équipes expatriées. La recommandation vise à intégrer les talents locaux dans les opérations, le management et les trajectoires de carrière des entreprises marocaines présentes sur le continent.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: inciter les entreprises marocaines en Afrique à intégrer un maximum de compétences locales.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Inciter les entreprises marocaines en Afrique à intégrer un maximum de compétences locales », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-08 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS6 2018

Élaborer une interface recueillant les opportunités en Afrique afin d'encourager et structurer les investissements

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum constate que l'accès à une information structurée sur les opportunités industrielles africaines est un frein aux investissements. L'interface proposée doit recenser les opportunités, les rendre visibles et aider les investisseurs à les qualifier et les structurer plutôt que de laisser l'information dispersée.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: élaborer une interface recueillant les opportunités en Afrique afin d'encourager et structurer les investissements.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Élaborer une interface recueillant les opportunités en Afrique afin d'encourager et structurer les investissements », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-09 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS6 2018

Penser l'industrialisation en Afrique dans une logique de complémentarité régionale ou sous-régionale

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Plutôt que de chercher à dupliquer les mêmes filières dans chaque pays, le Forum propose de répartir et connecter les spécialisations industrielles à l'échelle régionale. L'objectif est de créer des chaînes de valeur africaines complémentaires, des marchés plus grands et une meilleure utilisation des avantages comparatifs de chaque territoire.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: penser l'industrialisation en Afrique dans une logique de complémentarité régionale ou sous-régionale.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Penser l'industrialisation en Afrique dans une logique de complémentarité régionale ou sous-régionale », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-11 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS6 2018

Créer des champions continentaux à l'instar d'Airbus en Europe

Toujours pertinente

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
Le Forum propose de dépasser la seule logique de champions nationaux et de construire des entreprises ou projets industriels portés par plusieurs pays africains. La référence à Airbus illustre l'idée d'une coopération industrielle continentale capable d'atteindre une taille critique mondiale et de mutualiser marchés, compétences et capitaux.	Le Maroc a accru sa présence financière, industrielle et diplomatique en Afrique et porte des corridors structurants; l'export dispose d'une nouvelle feuille de route. Pour cette proposition, le dispositif existe donc au moins en partie, sans permettre de conclure à une réalisation complète.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: créer des champions continentaux à l'instar d'Airbus en Europe.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Créer des champions continentaux à l'instar d'Airbus en Europe », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.

FCS6-2018-12 | Marchés, investissement et intégration en Afrique | Source historique FCS6 2018

Créer une Agence ou Commission de Développement industriel en Union Africaine

À actualiser

Statut préliminaire d'audit

CONTEXTE HISTORIQUE	MISE EN ŒUVRE OBSERVÉE
La proposition vise à donner à l'industrialisation une capacité de coordination à l'échelle continentale. Une structure au sein de l'Union Africaine pourrait favoriser la cohérence des politiques, identifier les complémentarités entre pays et porter des initiatives industrielles dépassant les cadres nationaux.	Une agence industrielle de l'Union africaine dépasse la décision nationale; reformuler en initiative marocaine de coalition et d'appui à des chaînes de valeur continentales.
ÉCART RESTANT OU POINT DE VIGILANCE	PISTE D'ACTUALISATION
Les PME accèdent encore difficilement à l'information, aux partenaires, au financement du risque et au portage par les grands groupes; les données consolidées sont dispersées. Écart à vérifier spécifiquement: créer une Agence ou Commission de Développement industriel en Union Africaine.	Créer un parcours unique Maroc-Afrique pour les PME: opportunités qualifiées, partenaires locaux, couverture des risques, portage et mesure des retombées locales. Formulation proposée: « Créer une Agence ou Commission de Développement industriel en Union Africaine », assortie d'un responsable, d'une échéance et de deux indicateurs publics.